

LE CAHIER JAUNE



**REVUE
MENSUELLE**

9
•
OCTOBRE
1942

le numéro
3
frs

Numéro Spécial

Le Catholicisme, notre ami séculaire se meurt.
Nous l'avons frappé à la tête.
Le jour n'est pas éloigné où les richesses du
monde appartiendront exclusivement aux Juifs.

Jules MAISE MONTIFIORÉ,
Conseiller de la Reine Victoria.

JUIFS ET CATHOLIQUES

vus par :

André CHAUMET, Jacques PLONCARD,
Fernand DEMEURE, Jean DRAULT,
Jean BARRAL, Henry COSTON

LA VÉRITÉ SUR LE CRIME RITUEL

par C.-E. DUQUET

et les Échos du Monde Entier.



Nos Lettres de Noblesse



A Madame André Chauvet

Cher Monsieur

Pour votre lettre j'apprends que le buste de mon
 mari Édouard Drumont, prend la propagande
 anti juive que vous faites à travers la France...
 la France vaincue par la fraude des Juifs...
 devant les yeux aux arabes qui se couvrent
 pas encore, le grand but de votre œuvre
 salutaire... L'œuvre de Boites que vous
 avez exposée avec tant de foi et de courage
 et les vos articles avec émotion ont pu
 être lus par vous et les collègues tout de la France
 sans l'ardeur des combattants de la
 bonne cause. Drumont serait fier
 de vous

Très affectueux salut de moi-même à
 l'assurance de mon meilleur souvenir
 J. Édouard Drumont

Cette lettre de
 Madame Edouard
 Drumont confère
 au "Cahier Juifs"
 ses lettres de noblesse. Nul Mes-
 sange ne pouvait
 nous être plus sen-
 sible et aucune
 voix plus autorisée
 de la campagne
 du grand écri-
 vain n'était plus
 qualifiée pour

vous dire de con-
 senter.

En vérité, c'est
 la pensée même
 de Drumont qui
 nous guide, c'est
 elle qui nous sus-
 cite et qui préside
 à nos efforts, et
 c'est elle enfin qui
 triomphera le jour
 où la question
 juive sera défini-
 tivement réglée
 en France.

Sommaire

	Pages		Pages
LE JEU DANGEREUX	1	LES JUIFS AU VATICAN	16
par André Chauvet		par Jean Barral	
METTES-LES AU TRAVAIL	2	DES ECCLÉSIASTIQUES CHEZ BERNARD LECACHE	18
Le Cahier Juifs		UN PAPE JUIF - ANACLET E	20
LE PROBLÈME JUIF DU POINT DE VUE CATHOLIQUE	3	par Henry Couzon	
par Jacques Placard		IMPRESSIONS DE VOYAGE	21
DÉMASQUÉS PAR JÉSUS ET CONDAMNÉS PAR ROMÉ	6	par F. Deson	
par Fernand Demours		ARYEN ZONE NOND	22
LES PRINCIPALES BULLES PAPALES RELATIVES AUX JUIFS	8	par Des	
LE CRIME RITUEL TACHÉ INDÉLIBLE AU FRONT D'ISRAËL	9	LA MAISON DES JOURNALISTES ANTI-JUIFS	23
par C. E. Dague		ACTIVITÉ DU GROUPE DES AMIS ANTI-JUIFS	23
JUIFS ET CATHOLIQUES	14	par le Capitaine Sealle	
par Jean Druin		LÉGENDE ET RÉALITÉ	24
		LA QUESTION JUIVE DANS LE MONDE	24



LE JEU DANGEREUX

par André CHAUMET

C'est un fait évident. Dans l'instabilité où nous sommes et au milieu de l'effroyable complexité des problèmes qui se posent simultanément, tout ce qu'on peut tenter aura toujours le caractère du provisoire et de l'incomplet et représentera quelque chose de toujours insuffisant, par rapport à ce qui devrait être mis en œuvre.

Mais cela ne veut pas dire que tout va présentement pour le mieux dans le meilleur des mondes. Tant s'en faut. Et le singulier aveuglement qui continue de régner chez certains hommes du pouvoir à l'égard des grands problèmes du temps, n'est pas pour faciliter l'accomplissement d'une Révolution dont on a usé comme par plaisir, toutes les formes, et vidé la substance, avant d'en avoir épuisé le fond.

Ainsi s'en va-t-il de la question juive. Certains jours, on la pose timidement; l'embrouillant suffisamment pour qu'elle ne puisse être réglée d'un grand coup. Puis, on l'oublie pudiquement, on jargue avec les attendus et les quiproquos juridiques dont on l'a entourée et enfin on proclame qu'après tout, elle n'est que secondaire dans la reconstitution de l'Etat et que cet accessoire ne doit point faire oublier les vrais buts de l'action.

Et pendant ce temps-là, la Côte d'Azur, le Midi, retiennent des imprecations des enfants d'Israël, la Carabinière devient chaque jour un peu plus le mur des Lamentations, l'agitation croît, sourdement encouragée par le gaullisme et l'attention qui ravageait de concert sous-préfectures et administrations, les étoiles jaunes s'en vont, tombant des poitrines aux premiers souffles d'automne et les bobards marchent leur train, grossis des billevesées les plus énormes.

Chacun s'apprête comme il peut à traverser son troisième hiver de guerre, n'est-il pas vrai ?...

Et c'est ainsi que les vrais responsables de ce conflit continuent chez nous de vaguer bien tranquillement à leurs petites affaires...

Ne sont-ils pas aidés d'ailleurs par un secours qui leur est

venu d'une façon aussi inattendue que... providentielle.

A quoi bon mâcher les mots ?... « Une partie de l'épiscopat et du clergé français fait bloc en ce moment avec toutes les forces plus ou moins sournoises qui s'attachent à barrer la Révolution Nationale, dans la mesure bien entendu, où celle-ci est autre chose qu'une entreprise de cérémonies processionnelles ou de mensuration des slips et des maillots de bain ». L'éminente dignité de la personne humaine — on croirait entendre Blum ! — est brandie bien haut pour faire obstruction aux mesures prises contre les Juifs, sans doute pour faire oublier que l'Etoile Jaune est partie du trône de Saint Pierre, les plus beaux jours du Sillon sont évoqués pour fêter les revenants de la lutte combiste aujourd'hui assagis et ceux de la maçonnerie considérée comme « la troisième force spirituelle » et l'on bénit de tout son cœur et les doigts éperdus des courageux assassins de Rouen et les profanateurs de sanctuaires de Moscou.

« Ne vous laissez tromper ni par l'opportunisme de la tactique ni par la séduction apparente de certaines formules habilement utilisées par la propagande communiste ; les Soviets sont passés maîtres dans l'art de cacher leurs intentions, de parer d'idéal leur système pour capter la confiance des masses ».

« Depuis le 22 juin 1941, le monde chrétien et civilisé s'est levé pour sauvegarder et défendre notre société en danger de bochevisation, ce qui équivalait à danger de mort. On a prononcé le mot « croisade ». Je l'ai employé en maintes occasions... Il s'agit en effet d'une véritable croisade à la fois spirituelle et militaire, entre-

prise pour sauvegarder en Europe cette civilisation chrétienne, qui depuis 2.000 ans a soutenu, transformé et illuminé la vie du continent ».

Aujourd'hui la situation est donc parfaitement nette. Dès le 20 décembre 1940, la revue américaine « The American Hebrew » écrivait :

« Jamais la signification d'une guerre n'a été si claire qu'à présent. L'humanité est séparée en deux camps à cause d'une idée unique. C'est le combat de la conception de vie juive contre la conception de vie des ennemis des Juifs ».

Le Gouvernement américain lors de son intervention récente à Vichy pour protester contre les mesures prises en zone occupée à l'égard des fils de Moïse a donc clairement marqué qu'émanant de la juiverie, il n'entendait que protéger sur le continent les intérêts de celle-ci.

On sait par ailleurs que l'U. R. S. S. entière n'est que le Paradis des Juifs et que les pauvres russes abêtis par la pensée juive (1) ne sont plus que les mercenaires de race blanche promis aux derniers hécatombes des rêves sanglants du Talmud.

Dès lors, comment ne pas choisir une bonne fois : le triomphe de la juiverie et de ses alliés entraînerait la bolchévisation de l'Europe, c'est-à-dire le décès de la France, suivi de celui de toutes les Nations européennes. De cela, les plus obtus peuvent avoir très facilement l'éclatante vision.

L'épiscopat se rend-il compte de la responsabilité écrasante qu'il risque d'assumer dans le drame des prochains jours en conservant la silence sur la vraie question



Un jeu de pièces, 4000 à Amsterdam en 1944, représentant l'Israël juif assurant la venue du Messie.

juive qu'est l'existence du bolchévisme non seulement en Russie où la Werhassak et les Nations européennes lui rigolent son compte, mais dans toute l'Europe et plus précisément dans notre France assaillie, et névrosée, choisie comme champ d'expériences par les dynamiteurs et les gangsters du monde entier ! ...

Il y a de des jeux qui comportent quelques risques. D'avoir voulu pendant près de trois-quarts de siècle lutter contre le progrès social, contre le flot montant du socialisme, de s'être obstiné à la défense de ce qui devenait indéfendable à savoir « l'exploitation des hommes par l'homme » — l'église a bien failli être emportée. Mais de prétendre aujourd'hui s'allier à ce qui entend perpétuer dans le monde le règne méprisable de l'injuste et de se refuser à définir sa position devant le renouveau de notre Occident et la révélation de la race — ne peut être le fruit d'une sagesse et d'une méditation millénaire.

Tout au plus, voulons-nous n'y voir qu'un jeu encore, Jeu de grands seigneurs blasés et d'élites intellectuelles quelque peu fatiguées.

Mais disons-le bien, car telle est la vérité confondue à notre volonté — d'un jeu dangereux qui sans sauver Israël condamné par jugement divin à son éternelle errance — risquerait d'emporter dans les néants d'une moderne Apocalypse tout ce qui fut notre chrétienne Civilisation.

(1) Lire les six Américains pages de Natalia Ginzbourg « Passion Russes » qui viennent à leur traduction chez deux-Rivers.

METTEZ-LES AU TRAVAIL !

Le Gouvernement a récemment étendu le droit de réquisition à tous les Français de 18 à 50 ans, qui ne pourraient justifier d'une occupation utile au bien de la Nation.

Voilà qui est parfait !

Mais pourquoi n'a-t-on pas parlé des Juifs ?

Pourquoi les Juifs, qui sont à la base de cette guerre et qui restent les ennemis N° 1 de la révolution nationale socialiste, européenne, ne sont-ils pas astreints sans délai à un travail forcé et surveillé, au lieu d'être laissés libres, comme ils le sont toujours — en ayant soin de se débarrasser de leurs étoiles. — Au fait qu'attendent donc MM. les Gardiens de la Paix pour procéder, dans la rue, à des vérifications plus fréquentes des papiers d'identité — d'être laissés libres de dévaliser la production agricole, de stocker pour le marché noir, de gangrener notre paysannerie par l'appât de trocs clandestins, et d'exposer notre population toute entière à des sanctions pénibles et humiliantes — par suite de leurs facilités à faire circuler les propagandes soarnoisées qui causent le plus grand dommage à la communauté Française.

Israël au travail ! Dans les mines, sur les routes !

C'est bien la plus heureuse façon de les punir !

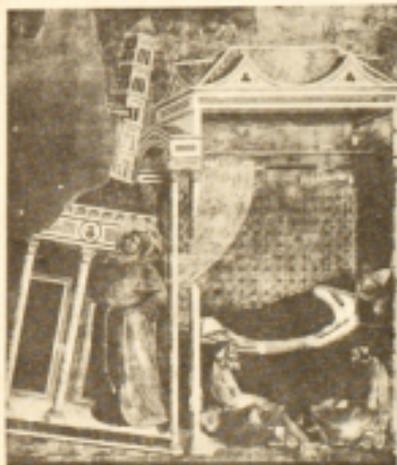
Et c'est bien la première fois qu'un Juif donnera quelque chose !

Oui, mais voilà, qu'en pensera-t-on à Vichy ?

LE CAHIER JAUNE.

LE PROBLÈME JUIF DU POINT DE VUE CATHOLIQUE

par Jacques PLONCARD



GIOTTO — *Jeune de la basilique d'Assise,*
le Pape INNOCENT III
à la vision de St-François recevant l'Église.

Quand l'esprit juif meurt, l'esprit
catholique descend.

R. P. PASCAL.

I est parfaitement vain de se dissimuler l'habileté de ses adversaires, et le Juif est un adversaire habile.

Manœuvrant avec patience et subtilité, il a réussi à se faire plaindre, puis défendre par une large fraction des catholiques français.

Or, si nous nous reportons seulement à cinquante ans en arrière, c'est-à-dire à une époque dont il reste encore parmi nous des témoins, nous constatons qu'en ce temps-là, l'immense majorité du monde catholique français, clergé en tête, affecte un antisémitisme virulent.

Nous voyons même l'organe romain du Vatican, l'*Observateur romano*, écrire cette phrase lourde de sens dans son numéro du 16 janvier 1898 :

Il est une nation qui a plus que toute autre le droit de se jeter dans l'antisémitisme, c'est la France qui, ayant donné la première leçon de droit politique aux Juifs, a préparé, la première, sa revanche.

Je sais des catholiques de très bonne foi qui seraient absolument ahuris d'une telle citation. Ils ne sont pas au bout de leur surprise : qu'ils veulent bien se reporter à la *Croix* de la même époque, c'est facile, la collection existe et peut être consultée à la Bibliothèque nationale. Ils y verront que, tant dans les colonnes de ce quotidien que dans celles du *Pilote*, l'*hebdomadaire* que toutes les familles catholiques de France achètent à la sortie de la messe le dimanche, il n'est question alors que de l'inva-

sion juive, du péril juif, de la secte franco-maçonnique contre laquelle on fait appel à l'action de tous les catholiques de France. Ce sont des poètes qui sont à la pointe du combat. L'abbé de la Rivie, l'abbé de Remorée, l'abbé Daperron et combien d'autres. Ils attaquent conjointement juifs et maçons. C'est le Père Pascal qui, dans son livre au titre significatif *La Justice*, déclare : *La France juive a été une révolution.*

Comme l'histoire qui, dans une nuit d'orage, secoue le pélagien au voyageur, le livre consacré de Drouot à moi-même à tout, sans une plus obscure, à tout le péril national que nous faisons courir la France cosmopolite qui s'est abîmée sur notre pauvre pays. Populiste, vulgarisateur de grand enseignement, signeur du mal, indigne du remède, tel est le but de ce modeste livre. Aucune parole de haine n'a inspiré ces lignes; nous voulons seulement faire acte de civilité, de justice et de légitime défense. C'est bien le moins que nous ne nous laissions pas enlever de notre patrie sans résistance et sans combat par une bande d'étrangers rapaces.

Ces lignes sont de 1889.

Vingt ans plus tard, Mgr Delassus publie son ouvrage monumental : *La Comparaison antisémite*, qui paraît avec l'imprimeur (Camerati, die 22 novembre 1910, A. Mansart vic. gen. Pontificus Artistas). Il y dénonce le péril juif-maçonnique en ces termes :

Faire de tous les états de France et de nombreux monde les départements d'une seule et même république, accepter tout les peuples au gouvernement d'une convention unique, n'est qu'un côté du plan que s'est tracé le pouvoir occulte qui dirige la secte juif-maçonnique et par elle le mouvement révolutionnaire. Le plan entier a été exposé en 1861 dans les Archives Israélites sous son titre qui en grave tous les caractères dans l'esprit (1).

Tel Mémé n'est substitué d'abolition aux deux établis et a trouvé sa plus haute manifestation dans le sein de Rome, tel un « manifestation des nouveaux jours » doit « éclore » et se développer ; telle une Jérusalem de nouvel ordre, sainement assise entre l'Orient et l'Occident, doit se « substituer à la double cité des Césars et des Papes ».

Que faut-il entendre par manifestation des nouveaux jours ? Les Archives Israélites et L'Univers Israélite nous l'expliquent : c'est une manifestation de jésuites qui en fera le religion de tous les peuples gouvernés par une seule et même convention. Telle est l'indication, telle est l'explication d'Israël. Nous ne devons point du Juif d'aujourd'hui, car il a toujours en la prétention de dominer le genre humain tout entier, nous aujourd'hui si petits en moyens et se voit à la veille d'aboutir.

Et l'éminent poète concluait par cette phrase lourde de sens : *Entre l'ancien temps et les temps nouveaux, le décret a cru et un abîme que la vindicte divine aura comblé un jour quand la justice aura fait son œuvre.*

En 1893, la *Revue Catholique des Institutions et du Droit*,

(1) REV. p. 406-411.

après avoir étudié la législation catholique vis-à-vis des Juifs au cours de l'histoire, écrivait :

L'Église, dès l'origine et avant tous les politiques, a compris que les Juifs étaient un danger et qu'il fallait les tenir à l'écart. Dépositaire de la doctrine évangélique, elle a défendu la vie des Juifs, mais des nations chrétiennes, elle veut les fastidieux de l'inculturation idéologique qui avait leur mort à l'esprit et au temporel.

Je n'ai pas l'intention de poursuivre ces citations édifiantes. Et il aurait toute une anthologie à écrire avec les vœux pénétrants et justes d'événements papes, évêques, prêtres et laïques catholiques sur le problème juif.

J'avais simplement pour but de souligner qu'il y a cinquante ans, comme en témoignent entre mille autres ces citations d'un évêque, d'un R. P. jésuite et d'une aussi docte revue catholique que la *Revue Catholique des Institutions du Droit, l'antisémitisme n'était pas seulement toléré, mais encouragé, prôné, recommandé comme un instrument essentiel et nécessaire de défense de la communauté française et chrétienne.*

On peut presque reprocher à l'action antijuive d'alors d'être une affaire de cœur.

Or, cela étant établi d'une manière qu'il sera bien difficile de contester à tout objecteur de bonne foi, étant donné la multitude des exemples existant, nous voyons aujourd'hui un retournement de l'opinion catholique française.

Comment soutenir que ce qui était reconnu bon, juste sain et salutaire il y a cinquante ans, à savoir la défense de l'éthique et des traditions de la communauté française, soit devenu l'impure, le pervers et le persécuteur ?

Si la valeur morale de la lutte pour la défense de la communauté populaire française ne peut pas être mise en cause, quels motifs ont donc poussé des esprits catholiques à dénoncer tout d'un coup, en contradiction avec toute l'histoire de l'Église, l'antisémitisme comme païen ?

C'est toute l'histoire de la III^e République qu'il faudrait évoquer ici.

Le catholicisme français, violemment attaqué par les Loges et la Juiverie dès 1871, se défend (et il se défend victorieusement. Les persécutions s'abaissent pas les courages). Le régime est menacé, il faut à la République trouver autre chose et de persécution elle devient complaisante.

Oh ! Elle ne rapporte aucune loi d'exception, et c'est là sa force.

Elle les met en sommeil, et le clergé français se voit libre de propager la Foi à la condition expresse de s'attaquer ni le régime, ni les hommes du régime.

Ce furent certainement de très saints prêtres ceux qui crurent sauver l'essentiel en sauvant le droit à l'apostolat et cependant il est impossible d'en douter aujourd'hui, ils firent un marché de dupes.

N'ayant plus le droit d'enseigner, ils perdirent le contact avec le peuple, n'ayant plus le droit d'attaquer le régime, ils permirent toutes les compromissions.

A ne plus s'entendre désigner la démocratie maçonnique comme l'ennemi, il vint à l'esprit des bons catholiques qu'on pouvait être démocrates chrétiens.

Dans un élan d'amour pour le malheureux peuple athée, ils décidèrent d'aller au peuple, de prendre son vocabulaire, de s'intégrer à la démocratie pour mieux la christianiser.

Le but était louable.

Ce fut un échec parce que les mots d'ordre maçonniques continuaient plus facilement les catholiques, que le catholicisme les masses démocratiques.

Voulu en gros la trame sur laquelle va se tisser l'argumentation pure avec une habileté remarquable.

Tout d'abord, on représente aux catholiques que seuls les méchants nationalistes combattent les Juifs — plus tard on dira les fascistes — et, au nom de la liberté, les Juifs demandent à être protégés.

Or, n'est-ce pas au nom de la liberté que les catholiques ont réclamé droit de cité dans la République ?

Pour avoir choisi un terrain facile, mais faux, les voilà embarqués dans une vilaine aventure.

Ils n'ont pas voulu dire : C'est au nom des droits imprescriptibles de Dieu que l'Église réclame sa place, toute sa place dans la Cité. Ils ont blâsé, demandant simplement la liberté. La liberté, comme tout le monde.

Mais le Juif vient leur dire : — Et moi ? Pourquoi serais-je exclu de la liberté ?

Il faudrait avoir le courage de répondre qu'au-dessus de la liberté, il y a le réel. La vie de la communauté populaire qui postule certains principes absolus qui sont terriblement antilibéraux. Il faudrait de fortes têtes,

des saint Thomas, des saint Augustin.

Or, il faut bien le dire, il y en a une crise d'homme. Cela arrive à certaines époques.

Dans son histoire, l'Église a connu des faiblesses. C'est entendu, « les portes de l'Enfer ne prévaldront pas contre elle », mais il ne faut pas se contenter de cette promesse, il faut y adier.

On n'y aida pas.

Par la brèche ouverte dans le raisonnement, le Juif fit son entrée dans la société catholique. Il expliqua que le protéger, c'était se protéger soi-même. N'était-il pas le représentant d'une des familles spirituelles de la France ? Et devant le matérialisme montant, ne fallait-il pas faire front commun ?

Ce fut l'époque des grands meetings d'Union nationale où trônait sur la même estrade le curé, le pasteur et le rabbin.

Voyez où nous en sommes déjà, comment de l'antisémitisme virulent de la Croix nous voilà au libéralisme



LA VIERGE ET LE CHRIST
(Mise de Bourges)

et à l'Union, cette affreuse contre-façon maçonnique de l'Usité.

Comme tous les autres corps sociaux, le clergé français n'échappa pas à la formidable contagion des idées de 1789. Déjà Lamoignon, au XIX^e siècle, avait montré par son triste exemple les ravages que l'esprit maçonnique de la « Grande Révolution » était capable d'accomplir le cas échéant dans les rangs mêmes d'une société aussi fortement hiérarchisée que l'Église.

C'est, qu'après tout, composée d'hommes, elle n'échappa pas aux erreurs humaines. La proclamation même du dogme de l'infaillibilité pontificale n'est-elle pas la preuve que les chefs de l'Église, tout comme les autres hommes, peuvent errer et se tromper lorsqu'il ne s'agit pas d'une question engageant la Foi et sur laquelle le Souverain Pontife parle ex-cathedra assisté des lumières de l'Esprit Saint?

Donc l'Église fut soumise à la pression formidable de l'esprit de 1789. Il faut lui rendre cette justice qu'elle fut la dernière à être contaminée. Que pas une encyclique pontificale n'a osé de condamner le libéralisme, l'individualisme et les sacro-saints principes de 89, mais tout de même, l'ambiance aidant, l'air qui on respirait un peu partout, cela assésa non à une déviation des principes, mais à une politique nouvelle qui, sous couleur d'apaisement et d'entente, fit le jeu de la judéo-maçonnerie.

Et puis il y eut la question de la presse.

La formidable machine à bouter le crâne que fut la grande presse juive pénétrait dans le plus humble penny. La trituration des informations savamment opérée par les Juifs de presse déforma systématiquement l'esprit des Français, catholiques, incroyants, poètes et laïcs.

Il fut une fois pour toutes entendu que l'antisémitisme était une chose allemande et que tout ce qui venait de ce pays-là était du diable.

C'était simpliste, mais ça réussit parfaitement parce que c'était simpliste.

Une manchette, deux cents lignes habilement rédigées, cela formait le jugement de millions d'hommes et il aurait fallu deux cents pages d'un livre qui n'aurait pas trouvé d'éditeur pour répondre à ces monstres qui nous ont fait tant de mal.

Les catholiques furent pris, comme les autres, dans cet engrenage.

Et plus que les autres.

Car plus leur foi était sincère, plus ils avaient scrupule à se comporter en persécutés de ces pauvres Juifs chassés de partout; la sensibilité seule jouait, la raison, le mental atrophié, fonte d'informations véridiques, ne rétablissait plus l'équilibre qui doit exister chez tout individu entre la sensibilité



Assommoir de NOTRE-DAME-DE-LOUVECIEN (d'après le Bible de Scarpin)

dans ce pays la lutte antique, nous n'avons pas de ces impatiences parce que nous voyons l'antisémitisme progresser chaque jour, malgré bien des maladroitures.

Et puis il y a les circonstances. Il faut en tenir compte. Ce pays n'a pas encore fait sa révolution.

Les catholiques ne seront pas absents de la troupe qui fera la Révolution nationale. Ils n'auront qu'à se souvenir qu'ils furent les premières victimes de la judéo-maçonnerie, mais cela il faut le leur apprendre puisque la presse asservie jusqu'ici le leur avait tu.

Il appartiendra à de jeunes militants catholiques d'étudier le problème juif sous cet aspect et de mener une active propagande autour d'eux.

Tout a été dit et mille fois mieux que par moi il y a cinquante ans par la presse catholique d'alors. Pouillez ces archives inestimables, algues papes, évêques, curés, jésuites, dominicains, et vous pourrez demander avec un doux sourire si l'on se moque de vous lorsque la propagande chuchotée vous dit que l'antisémitisme est pale, importation allemande et œuvre de l'antichrist.

Nous plions ont pensé tous les problèmes qui se posent à nous et y ont répondu avec beaucoup plus de sérieux que notre époque d'agités et de désaxés.

Eux n'étaient pas encore corrompus par l'esprit juif. Tenons pour certain que les leçons qu'ils nous donnent sont les bonnes. Celles qui aident à la construction d'une cité française où « l'esprit chrétien monte dans la mesure où l'esprit juif baisse ».



Bible. — Scène des morts de MOÏSE. Le Mort et l'Éclairé Galt.



DÉMASQUÉS PAR JÉSUS ET CONDAMNÉS PAR ROME

par Fernand DÈMEURE

Il est permis de penser que Jésus n'y connaissait en matière de juiverie et qu'on doit pouvoir lui faire confiance, quand il parle des Juifs et les traite à leur valeur propre, intrinsèque et totale. L'apôtre de Jésus sur les Juifs, on le trouve dans l'Évangile de Saint Mathieu, aux chapitres XII, XI et XIII, et ces passages se lisent ainsi : « Serpents, race de vipères, comment pourriez-vous dire de bonnes choses, étant méchants?... Comment éviterez-vous le jugement de la Géhenne? ». « Race de vipères », c'est également ainsi que Saint Jean-Baptiste les appelle et les condamne.

Depuis ces premiers âges du Christianisme, combien de fois les papes et les évêques n'ont-ils pas dû fulminer des bulles ou des mandements contre les méprisables pontificaux et les ignominieuses compromissions d'Israël, toujours attentif à ruiner les ânges de l'Église, à susciter parmi les fidèles des apostates et des hérétiques, à jeter le trouble parmi les croyants, fidèle ainsi à une idée qui ne l'abandonna jamais : celle de diviser pour asservir.

Il souvient de reconnaître qu'Israël a remis son ouvrage d'amalgame du christianisme avec une constance et une volonté admirablement farouche et que c'est ainsi qu'il n'y soit point parvenu. Un croyant peut trouver là une preuve de la vérité de la religion.

Léon XIII intervient.

Derrière toute entreprise schématique, au cours des siècles, il y a du Juif. La dernière incarnation de l'anti-christianisme a été la franc-maçonnerie, dont il n'est plus besoin de révéler la puissance et le nombre de ses attaches avec le papisme. Au XIX^e siècle, Léon XIII ne s'y est pas trompé et dans son Encyclique *Humanae generis*, il en a signalé les méfaits, mettant en garde les fidèles contre la maçonnerie active tout autant à la foi qu'à l'État.

Quand, aujourd'hui, le Juif, toujours soucieux de ruser et de pérorer son monde, va déclarant, après avoir bien proclamé le contraire, que le judaïsme n'est pas une race, mais une religion, il se condamne lui-même et se perd à ses propres ébats. Pas une race? Peu rabaïser un moment dans son sein, acceptation-

le. Alors, une religion? Mais une religion dressée furieusement contre la catholique et qui a mis tout en œuvre pour la honte en hébété et désorganiser les dogmes, usant de l'assimilation même, en haine du christianisme, comme l'ont reconnu les papes Bénédict XIV, Sixte IV et Grégoire XIII, entre autres.

Et le Milliard des Congrégations?...

Il aura fallu vivre en ces années présentes pour voir certains pontifs et quelques prêtres prendre la défense de la « race de vipères ». Cette longanimité, il est vrai, n'apparaît pas toute désintéressée.

Malin, retors et perfide comme en les conseils, les Juifs, après avoir de tous temps, porté des coups à la religion catholique et l'avoir, en beaucoup d'endroits, démantelée dans l'esprit du peuple, a usé d'un procédé éminemment savant et adroit, afin de donner le change et de diviser chez ses ennemis. Avant fait voter la Loi de Séparation, ayant été les instigateurs et les agents de la spoliation des Congrégations, c'est-à-dire ayant son dossier fait verser au compte de l'État « un milliard réuni sur les curés » — qu'en n'a jamais retiré que dans les poches de ses politiciens vénaux et juifs — Israël s'est enrichi, comme auparavant, malgré le sacrifice grand de l'Église et le peu-être d'argent de poche du personnel des curés et des œuvres catholiques.

Le juif prend une assurance sur l'avenir.

Anatole France l'a fort ironiquement remarqué dans *Le Manuscrit d'Orléans*, sans toutefois en tirer la leçon, quand il fait dire à M. Bergeret, dans son sermo, s'adressant à M. de Terrebondre : « Vous pouvez affirmer généralement que le catholisme, à cette heure, en France, n'a seule part de soutien plus fort que dans la riche juive »! À quel titre M. de Terrebondre, ultracatholique : « Vous ne vous trompez guère. Les masses donnent beaucoup aux catholiques. » Mais peu-que, après avoir détourné les Congrégations, et mis

à ses les courants, les Juifs ent-ils si fort esché au hamlet de Saint Pierre? Artificieux treure de pastique et afin d'assener à leurs dessein secrets leurs plus autenthiques adversaires. Ce faisant, — et ils s'avaient pas si fort que cela, n'est-ce pas? — ils prennent à tout hasard une assurance sur l'avenir, en se drapant dans des airs de sagesse aux yeux des hommes vite oublieux.

Certainement dès lors certains ecclésiastiques ne prendraient-ils pas la défense de gens qui ont osé lui hypocritement les aider à entretenir, même parvicinement, le train de leur maison? Le « Milliard des Congrégations », raqué par Israël, à servir, en ligne partie secrète, goutte à goutte, à acquiescer certaine finance délaissée des entreprises catholiques. Avec un angré voir, les Juifs ont fait faciliter des libéralités, assurances et périodiques à leurs victimes qui, en l'occurrence, ont vraiment montré une candeur évangélique, puisqu'ils n'ont des craint de susciter leurs velleux de leur faire un singuliers restitutions et que nous en voyons encore s'apitoyer sur le sort nouveau de leurs lieux saints.

Et aujourd'hui, trempés par cette artare immense, ne descendant pas au fond du problème et ne réfléchissant pas sur les faits pourtant éclatants, tels catholiques et parmi eux, des princes de l'Eglise comme Mgr Gerlier, archevêque de Lyon, Primat des Gaules, ne craignent pas de se faire les bréants de la justice, de voler notre à son secours et d'intervéner en sa faveur dans les conseils du Gouvernement.

Judas conduit le bal.

Quoi! il paraît qu'on sacrifie Israël? Il paraît qu'on le violente et qu'on attente à sa quiétude, les qui loi si peu sacrileux de la suite, et qui délibéra de nous envoyer tout à la mort, dans le plus grand oséité que l'HEbraïe ait enregistré! Il est remarquable de voir comme la réalité tient peu de place dans l'esprit de certains au renne la force de l'oubli est grande dans leur félicissimie preséte.

Pourtant, comme nous sommes patients et magnanimes, jusqu'ici, il n'a pas été question de supprimer la vie aux Juifs, de leur interdire de vivre. Notre éducation, dérivée des enseignements du Christ, a gardé une certaine mansuétude, peut-être excessive d'ailleurs. Quant aux Juifs, de quels sangs leur conscience n'est-elle pas chargée? On ne pense pas seulement aux crises rituelles, mais on songe à la façon dont ils en usent souvent pour pousser au désespoir et au suicide certaines de leurs victimes dépossédées par eux ou les hommes assez orgueilleux pour ne point accepter passivement leurs conignes.

« Les curés de la lanterne ».

Ce n'est pas un Arzen, ce n'est pas un catholique qui s'est réjoui des funérailles durant la Commune de Paris! En revanche, c'est bien un Juif, le Juif Eugène Meyer, qui a écrit dans *La Lanterne* du 4 décembre 1883 ceci : « ... Vous concluez qu'on a eu tort de fusiller les pauvres catholiques en 1871! Nous reconnaissons un avis contraire, nous estimons



Christ en marbre du XIX^e siècle (Cathédrale de Sens, Oise).

même qu'on a usé de trop de ménagements vis-à-vis d'eux. Ils ne l'avaient pas voulu!»

On voudrait savoir ce que Mgr Gerlier et les catholiques si fort entichés aujourd'hui de jurerie pensent de ces fortes paroles et s'ils applaudissent de concert avec le Juif Eugène Meyer aux assassinats des « catholiques de 1871 »? On voudrait savoir en même temps ce qu'ils pensent de cet extrait de *La Patrie Républicaine* (française), si abominablement patronnée par Israël et soutenue par lui, paru en 1886 : « Croirent s'assises de cette infame lise (le clergé catholique de France), se débarrasser de cette vermine! Demandez aux conventionnels terroristes leurs recettes! C'est la seule efficace. Nous disons, nous, que la place du prêtre n'est nulle part, pas plus à la chaire de la messe que dans les tribunes des réunions publiques. Qu'il se dégage et vive en loyal citoyen ou qu'en la classe. Dans une république de libre discussion et de développement intellectuel, il n'y a place si pour lui ni pour la peste. »

Le bourreau décapité.

Ces messieurs de la synagogue allaient tout de même plus loin que nous et, à tout prendre, notre temps est de beaucoup le plus libéral pour la « race de vipères », à qui, nous avons, en ce qui a dessein longtemps que de vivre en « loyal citoyen », de ne pas se faire inconsidérément remarquer par ses crimes et ses vilenies. L'a-t-elle fait?

Et voilà qu'Israël rechigne à porter à présent l'étoile jaune! Il se lassait cependant naguère bien grande vaillie d'être Juif, nous écartant de son respect, se flattant de nous tenir nous son joug. Mais l'avait bien exactement défini et les papes les ont jugés, les Juifs, à leur juste valeur quand ils leur interdirent un immédiat contact avec les Aryens.

Saint Thomas-d'Aquin retourna de la sorte les méthodes d'auto-débréage contre les Juifs : que ceux-ci demeurèrent seuls à persécuter, taillables à volonté dans l'intérêt général, continués à un travail honorable comme moyen d'existence et abligés à porter un signe distinctif.

Après tout, que Messieurs les assassins commencent...





PRINCIPALES BULLES PAPALES RELATIVES AUX JUIFS

NOM du pape	INDICATION de la bulle	DATE de la publication	OBJET de la bulle	NOM du pape	INDICATION de la bulle	DATE de la publication	OBJET de la bulle
Mémoire III.	Ad nostram reveritiam sollicitam.	29 avril 1221.	Obligation de porter un signe distinctif. — Défense d'occuper des fonctions publiques.	Grégoire XIII.	Sacra Mater Ecclesia.	17 sept. 1584.	Prédication obligatoire.
Grégoire IX.	Suffraganeum perhibita Judaeorum.	5 mars 1233	Défense d'employer des services chrétiens.	Clément VIII.	Cum summo ardore.	28 fév. 1592.	Défense aux Juifs d'Arignon de vendre des objets sacrés.
Innocent IV.	Inspira Judaeorum per perhibita.	9 mai 1244	Ordre au Roi de France de faire brûler le Talmud. Défense d'employer des services chrétiens.	Clément VIII.	Cura et obsequio.	25 fév. 1593.	Confirmation de la bulle de Paul IV ; défense d'habiter hors de Rome, Ancone et Arignon.
Nicolas III.	Vivamus Inevit.	4 août 1278.	Prédication aux Juifs.	Clément VIII.	Cum Hieronymianis modis.	28 fév. 1593.	Défense de lire le Talmud.
Jean XXII.	Ex parte vestra.	13 août 1327.	Des conversions relaps.	Paul V.	Expositi nobis super hec.	7 août 1605.	Bulle relative aux dettes des Juifs envers les chrétiens.
Martin V.	Sedes Apostolica.	3 juin 1425.	Obligation de porter un signe distinctif.	Urbain VIII.	Sedes apostolica.	24 avril 1625.	Des Juifs relaps en Portugal.
Éugène IV.	Dudum ad nostram sollicitudinem.	8 août 1449.	Défense de vivre en commun avec les chrétiens, d'exercer des fonctions publiques, etc.	Urbain VIII.	Cum alias piis.	13 mars 1626.	Obligation pour les synagogue des duchés de Ferrare et d'Urbino, de payer l'impôt de dix écus.
Calliste III.	Si ad reprehensionem.	28 mai 1458.	Confirmation de la bulle précédente.	Innocent XII.	Ad radicem exterminandam.	31 août 1700.	Abolition des juridictions particulières.
Paul IV.	Cum nimis abundantem.	14 juill. 1555.	Défense de vivre en commun avec les chrétiens, d'exercer aucune industrie, etc.	Clément XI.	Essendi stato rappresentato.	21 juv. 1705.	Attribution au Vicaire de Rome de la juridiction des cathédrales et des séminaires.
Pie IV.	Dudum a felicis recordationis.	27 fév. 1564.	Bulle confirmative et explicative de celle de Paul IV.	Innocent XIII.	Ex injuncto nobis.	18 juv. 1724.	Défense de vendre des objets sacrés.
Pie V.	Romanus Pontifex.	29 avril 1566.	Bulle confirmative et explicative de celle de Paul IV.	Benoît XIII.	Emancipati super.	14 fév. 1763.	Conditions nécessaires pour imposer le baptême à un Juif.
Pie V.	Cum nos super.	29 juv. 1567.	Défense aux Juifs de posséder des biens immobiliers.	Benoît XIII.	Alita emanant.	21 mars 1769.	Défense de vendre des objets sacrés.
Pie V.	Hebraeorum gens.	26 fév. 1569.	Expulsion des Juifs des États de l'Église, Rome et Ancone exceptés.	Benoît XIV.	Postremo nos.	28 fév. 1747.	Du baptême des Juifs.
Grégoire XIII.	Antiqua Judaeorum improbitas.	17 juill. 1585.	Contre les blasphèmes.	Benoît XIV.	Singulati Nobis Communitati.	9 fév. 1749.	Des mariages entre Juifs et chrétiens.
				Benoît XIV.	Alapio proximae Romae.	26 fév. 1752.	Des Juifs relaps.
				Benoît XIV.	Prole te munitiss.	15 déc. 1751.	Du baptême des enfants Juifs.
				Benoît XIV.	Rebus Anagninis (1).	22 fév. 1755.	Mariage d'un enfant par les Juifs.

(1) Après ce pape, les bulles sont presque toutes fort générales et relatives à des questions de doctrine ; elles traitent par conséquent du cadre que l'on s'est fait ; la situation des Juifs à Rome est d'ailleurs de plus en plus réglée par des décrets et des ordonnances.

LE CRIME RITUEL



Le Massacre des Innocents
par CRANACH.

Il se fait aux milieux, et il faut en
avoir la liste, que ne mesure
ni l'histoire ni l'épée.

TACHE INDÉLÉBILE AU FRONT D'ISRAËL

ISRAËL n'est toujours la même et a toujours fait sentir les airs de ses plaintes injustifiées. A l'entendre, il serait l'éternel persécuté et il finit de ne pas comprendre les raisons des mesures de défense que tous les peuples ont dû, au cours des siècles, prendre contre lui.

Le Juif, formé depuis toujours par un enseignement rabbinique conforme au Talmud, élevé dès son enfance dans la haine des Goyms, a toujours vécu dans sa caste. Il ne fut tolérant et tolérable que lorsqu'il ne put faire aux non-Juifs, le Talmud a fait de lui un être essentiellement hostile et venable.

Le fanatisme se rencontre également parmi les non-Juifs, mais il s'agit d'individus isolés, tandis que le fanatisme juif est un phénomène sociologiquement social. Le Juif est fanatique et cruel par essence même. Tous les reproches que l'on a faits aux Juifs trouvent leur fondement dans le Talmud, et l'on connaît assez le contenu de cet étrange commentaire de la Bible.

Tout ce qui n'est pas juif ne compte pas, dit en résumé le Talmud, et, par conséquent, le Juif a tous les droits. Et, comme le Loi de Moïse est une loi barbare, les coutumes barbares sont devenues encore plus cruelles sous l'influence talmudique. On importe après tout aux yeux du Juif, puisqu'il compte, lui seul et que tous les non-Juifs ne sont que des animaux.

Or, l'usage, qui est toujours comme autrefois son vice capital, se présente une seconde cause de mépris envers la race juive, et de temps à autre, elle suscite des mouvements populaires terribles. C'est le crime rituel, l'égorgeement d'un enfant qui symbolise l'apogée païen.

C'est une accusation grave. Est-elle fondée? Nous dirons que toute l'histoire fournit des faits en nombre suffisant pour nous

permettre de croire que l'objet de l'accusation revêt tous les caractères de probabilité.

Hélas! Le crime rituel paraît bien avoir été pratiqué de tous temps et dans tous les pays. Les Juifs, ceux qui vivaient dans les pays civilisés s'en défendent et le Pape Saint Grégoire-le-Grand (590-604) croyait pouvoir trouver la base de cette accusation dans le fait que les Juifs, qui exceptionnellement en grand le commerce des esclaves, et particulièrement à Venise, avaient l'habitude de circoncire les enfants chrétiens (qui ils volaient ordinairement) avant de les vendre aux Sarrasins. Comme la mort était le plus souvent le résultat de cette circoncision, le peuple croyait que les Juifs tuaient ces enfants en l'honneur de Jésus-Christ. Cet usage de la circoncision des enfants chrétiens destinés à l'esclavage qui nous est attesté par les lois de Charlemagne, déclare déjà singulièrement certaines pratiques juives à l'égard des Goyms.

Sur le terrain du droit

Façons-nous uniquement sur le terrain du droit, nous parlons du droit (juif bien entendu). La morale du Talmud dit : **Quiconque fait couler le sang des Goyms offre un sacrifice à Dieu.**

Elle dit aussi : **Il faut nuire aux Goyms.**

Ces deux sentences nous autorisent à penser que des crimes rituels ont été commis et pour nuire aux Goyms, et pour offrir des sacrifices au dieu des Juifs.

Outre cette question de droit, il y a une question de fait, qui doit se résoudre par l'histoire. Or, il nous semble impossible de nier que, dans beaucoup de pays, il s'est commis des meurtres de chrétiens et de persécution, d'enfants chrétiens dans un but rituel.



CHÂTEAU DE L'ÉTOILE. — Dessin extrait d'un manuscrit de l'Ép. de Metz.

A l'appui de cette proposition, nous dressons ci-dessous un tableau bien incomplet. Nous sommes loin d'avoir parcouru toutes les chroniques. Ce tableau suffit cependant à notre but. En opposant même, ce que nous n'accuserions pas sans discussion, que parmi les faits rapportés, l'un ou l'autre puisse être mis en doute, il n'en ressort pas moins, vu le grand nombre d'actes d'accusation, que la coutume existait, parmi les Juifs, de rechercher de temps en temps, et surtout au moment de la Pique, des enfants de Goyim et plus spécialement des enfants chrétiens afin de les immoler et de se servir

de leur sang pour certains de leurs cérémonies religieuses. Thépheuse (cité par Baronius, 415, n. 49 et Migne, P. G. 67) rapporte que, vers l'année 410 les Juifs d'Amas ou Lemnath (il s'agit peut-être d'Amas entre Antioche et Alep) célébraient la fête de Parim, en souvenir de la mort d'Amas, se livrèrent à de folles réjouissances au cours desquelles ils attachèrent un jeune enfant chrétien à une sorte de gibet. Ils le feuillèrent si cruellement qu'il succomba aux tourments.

C'est le premier exemple de ce genre que l'Histoire mentionne et l'on n'en trouve plus de semblables avant le XI^e siècle. Mais, bien avant cette date, dans beaucoup de pays, les traditions racontaient que les Juifs martyrisaient, en certaines occasions, de malheureux innocents.

Les palinodies naïves n'y changèrent rien. En 1882, le procès de Tinas (ou de) en Hongrie appela encore une fois sur le crime rituel l'attention universelle (voir ci-dessous). Devant l'émotion populaire grandissante, les Juifs Merachem Katz et Léopold Lipschitz, par délégation de tous les rabbins de Hongrie, publièrent le 5 juillet, une protestation solennelle où ils attestèrent devant Dieu et les hommes, que dans aucun livre de la loi juive, dans aucun ouvrage de littérature juive, il n'était question d'une persécution de sangsue humaine dans un but rituel. Ces Juifs soulevèrent à un Pilpou et nous avons vu, si le Talmud ne recommandait pas la saignée, il reste cependant catégorique : **Quiconque fait couler le sang des Goyim offre un sacrifice à Dieu.**

Il convient aussi de remarquer l'émotion duplicité juive qui se lit toujours de mentionner la Bible quand on lui parle du Talmud. Il faut enfin souligner ce fait que les Juifs se sont toujours persuadés que les Goyim s'en convertissent — mal — la Bible, ignorèrent tout du Talmud.

Le pilpou de Crémieux

En 1840, lorsque l'opinion publique s'occupait de l'assassinat du P. Thomas de Calcegiotto, espagnol, et de son serviteur, dans le quartier juif de Damas, Crémieux, vice-Président du Consistoire des Israélites français, écrivait dans le journal des Débats, une protestation très élogieuse et disait : **SVI est vrai que la religion juive commande l'assassinat et l'effusion du sang humain, juifs-mêmes tous ensemble, juifs, philosophes, chrétiens et Turcs, et détruisions avec ceux qui le pratiquent, ce culte barbare et sacrilège, qui met l'innocence au nombre des commandements de Dieu.**

Il faut tout d'abord admirer ce beau morceau d'éloquence (on serait tenté d'écrire : d'archaïsme, tant le style en est magougnon). Le Juif Crémieux se montrait fort confiant dans ses menaces. Il aurait pu faire la part de culpabilité entre ceux qui enseignent la fanatisme et ceux qui le pratiquent.

Les jérémiades de Crémieux et des autres Juifs qui ont posé les hauts cris chaque fois qu'il fut question d'un crime rituel, ne peuvent étouffer l'évidence. Il est possible que le Talmud ne recommande pas un autre formal de sacrifice humain, toute la ruse d'Istriel et la, course de Si Blanc il est vrai, car nous sommes seulement que le défi serait plus embarrassant pour les Juifs si, au lieu de persécution il était question de la liberté, d'une sorte de persécution d'une saignée humaine, même en dehors de tout but rituel.

Le défi porté en ces termes trouve sa réponse dans ce que nous savons des Juifs, des coutumes juives et du Talmud qui montrent clairement ce qu'un Juif — disons même un Israélite — peut se permettre touchant le vie d'un Goy.

Du Moyen-Age à la Renaissance

En 1071 à Blois (cité par différents auteurs et monuments Germanic historica, de Porta, Scriptorum VI, 520). — Un enfant crucifié et jeté à la rivière. Le Comte Thibault fait brûler les coupables.

En 1144 à Norwich en Angleterre (Acta Sanctorum, 3^e volume de mars 588 et Monumenta Germanic Historica). — Un enfant de 12 ans, Guillaume, est attaché dans une maison juive et déchiré jusqu'à perte complète de son sang.

En 1160 à Gloucester, en Angleterre (Monumenta Germanic Historica). — Un enfant crucifié.

En 1179, à Paris (Acta Sanctorum et Bulletin académique de Vienne, novembre 1864, page 132). — Le jeune Richard, surnom au château de Poitiers.

En 1181 (Pagi ad hunc annum, n. 15 et Chronica Gervasi, Acta sanctorum 25 mars 589). — Le jeune Rodbert, tué par des Juifs vers la fête de Piques.

Même année. A Saragossa (Blanca, comm. rer. Aragon, sub Jac. I. Hispania Illustrata, tome III, 657). — Martyre de Doménico del Val.

1216 près de Haguenau (Ritheri Senonesis, Monum. XXV 324 et Ann. Marbargenses, Monum. XVIII, 178). — Trois enfants de 7 ans vidés de leur sang.

En 1244 à Londres (Baronius, n. 42). — Un enfant chrétien martyrisé par les Juifs. Ses reliques, jusqu'à la Réforme, sont vénérées dans l'Eglise Saint-Paul.



LA FONTAINE DE L'OGRE, à BREVÉ, élevée en Commémoration de plusieurs Crises Rituelles.

En 1250, en Aragon (Jouan, à Lest, de Pseudo-Messias, p. 23). — Un enfant de 7 ans crucifié sur la Pique jaune.

En 1255 à Lincoln, en Angleterre (Acta sanctorum, 6^e vol., de juillet 490). — Hérétiques, enlevé par des Juifs, couru jusqu'au jour de sa crise et crucifié en présence de nombreux Juifs venus de divers points de l'Angleterre.

En 1257, à Londres (Cluverius, Epitome Hist., p. 541). — Un jeune enfant chrétien enlevé par les Juifs.

1260, à Wissembourg (Annal. Colmar. Mossum. XVII, 191). — Un enfant tué par des Juifs.

1261 à Ploetzheim (Rode) (Simon Habiki, dans le supplément de son histoire de H. Albert, 1802 et Acta Sanctorum, 2^e vol. d'avril, 838). — Une fille de 7 ans enlevée. Après l'avoir vêtue de son sang, les Juifs assassins noient le cadavre.

1283 à Meyence (Baronius, n. 61 et Ann. Colmar. Mossum. XVII, 210). — Un enfant livré par sa nourrice à des Juifs qui le font mourir.

1285 à Munich (Raderus, Bavaria Sancta, 2^e tome, 321). — Un enfant est saigné. Les Juifs considèrent son sang comme un remède. Le peuple met le feu à la maison dans laquelle ils se sont réfugiés.

1286 à Oberweil, sur le Rhin (Acta Sanctorum, 2^e vol. d'avril 837). — Werner, dit le Bon Werner, enlevé de 14 ans, martyrisé et mort au bout de trois jours par des incisions répétées.

1287 à Berne (Acta Sanctorum, 2^e vol. d'avril). — Rodolphe, jeune enfant mis à mort à l'occasion de la Pique rose.

1282 à Colmar (Ann. Colmar). — Un enfant vété de son sang.

1289 à Crems (Monumenta Germaniae Historica XI, 638). — Un enfant chrétien est envoyé à la consommation jure de Crems par les Juifs de Braun. L'enfant est saigné. Deux Juifs sont mis à mort.

1294 à Berne (Ann. Colmar). — Un enfant saigné.

La ville de Berne a gardé le souvenir de ces crimes rituels. Une fontaine, sur le Kottenacker, non loin de la vieille tour de l'Horloge, représente un agne dévorant un enfant. Il en a plusieurs dans son sein. Et, il n'y a pas si longtemps, les guides de la ville décrivent : Cette fontaine a été élevée pour commémorer un crime rituel. Il est probable que les Juifs auront réussi à faire exécuter ce acte, mais la fontaine est asséchée et le Juif est bien facilement reconnaissable, à sa tête d'ébène, à son accoutrement caractéristique.

Combien d'histoires d'agne, combien de légendes répétitives et semblables ne sont pas autre chose que des souvenirs de crimes rituels ?

La liste funèbre s'allonge

1302 à Rosheim (Ann. Colmar). — Meurtre d'un enfant de 12 ans.

En 1305 à Weissenau en Thuringe (Baronius, n. 64). — Le fils d'un soldat, le petit Conrad est épiqué par des incisions répétées.

En 1345 à Munich (Raderus, 351). — Le bienheureux Henri, enfant cruellement martyrisé par les Juifs.

En 1401 (un des crimes rituels les plus célèbres), à Diessenhofen ou Diessenhove en Suisse (Simon Habiki, cité plus haut). — Un enfant de 4 ans, acheté au prix de trois florins par des Juifs qui le saignent.

En 1407 à Cracovie (Simon Habiki). — Un enfant tué. Une émeute populaire suit la découverte du crime. Les Juifs sont chassés de la ville.

En 1410 en Thuringe (Baronius, n. 31). — Les Juifs chassés à la suite de nombreux crimes rituels.

En 1429, à Reerodshausen ou Wartenberg (Acta Sanctorum, 2^e vol. d'avril, 978). — Louis Bruck ou Von Bruck servait des Juifs à l'occasion d'un banquet qu'ils tenaient entre la Pique et la Pentecôte. Les Juifs le saignent et enterrent son corps. Les chrétiens l'honorent comme martyr.

En 1434 en Castille (Simon Habiki). — Un enfant est coupé en pièces. Son sang est bûlé pour être mêlé aux mets du repas pascal. A la suite de ce crime et d'autres terribles, les Juifs sont chassés d'Espagne (1450).

En 1452, à Turin en Italie (Simon Habiki). — Un Juif est saigné en train d'épouser un enfant. Le Juif parvient à s'enfuir.

En 1462. Près d'Innsbruck dans le Tyrol (Acta Sanctorum, 2^e vol. de juillet, 482). — Le bienheureux enfant André, né à Riva en avril le 9 juillet par des Juifs qui crucifiaient son sang.

En 1475, à Trente (Actes des Saints, 2^e vol. de mars 494). — Voir ci-dessous.

En 1480, à Tarascon (Baronius, p. 569). — Crime semblable à celui de Trente.

La même année, à Mont, près de Venise (Actes des Saints, 2^e vol. d'avril 838). — Un enfant tué le Vendredi Saint.

En 1486 à Ratibonon (Raderus, III, 174). — Six enfants sont torturés par des Juifs.

En 1490, à Guardia, diocèse de Tolide (Actes des Saints, 1^{er} vol. d'avril, 3). — Un enfant crucifié.

En 1494 à Tyrnau (Hongrie) (Actes des Saints, 2^e vol. d'avril 838). — Un enfant vété et saigné.

Le crime de Diessenhove

Faisons quelques remarques seulement, sur deux ou trois de ces faits, d'après les actes des procès qui les provoquèrent.

J. C. Ulbrich dans son Histoire de la Suisse (Sammlung judischer Geschichte in der Schweiz, 1768) parle du crime de Diessenhove (1401). — D'après lui, un Juif qui était en accusation avec son, tous les sept ans, les Juifs avaient besoin de sang chrétien. Un autre déclara qu'on devait prendre le sang d'un enfant de moins de 13 ans. Un troisième accusa avec que les Juifs s'en servaient à leur Pique de même que jadis ils manquaient l'agneau pascal et que de plus ils faisaient sécher une quantité de sang pour la réduire en poudre dont ils se servaient pour leurs rites religieux.

Le crime de Trente

En 1863, la Civiltà Cattolica (pp. 187, 219, 352, 472 et 605) publiait quelques-unes des pièces du procès de Trente (1455). D'après ces pièces, c'était une tradition parmi les Juifs de mêler du sang au vin de la cène pascale. Ce mélange devait servir non seulement comme boisson mais aussi pour asperger le table du repas. Le sang devait être celui d'un enfant chrétien enlevé au milieu des tourments, particulièrement par voie de crucifixion.

L'année du jubilé, 2 talik du sang frais, mais d'ordinaire on pouvait se contenter de sang séché en poudre. Or, des colporteurs juifs tels que Isaac de Cologne, Orso de Saxe, Enselme de Castell-Gerard, Richard de Boscia, vendaient ce sang sous le nom de possesseur de banque et exhibaient des lettres testimoniales de rabbins qui le garantissaient comme propre aux usages rituels.

A Trente, c'était un soldat juif, Tobie, qui avait dérobé l'enfant Simonino. Par prudence, on ne fit pas d'accusations dans les visées, car deux ans auparavant les habitants d'Ennsbruck avaient constaté qu'un enfant avait subi ce traitement et le peuple croyait que ces incisions étaient prescrites par la tradition juïdique. Pour détourner les soupçons de la justice, dans le cas où le cadavre serait découvert, on attacha le char avec deux tringles afin de ressembler au sang du jeune martyr. A la suite de ce crime, les Juifs furent chassés de la Principauté de Trente. On leur accordait cependant un seul-conduit de passage.



Détail de la Fontaine de Berne.

Le petit Simon martyr fut béatifié par Grégoire XIII et par Sixte-Quint. Son culte fut autorisé dans le diocèse de Trente (Actes des Saints, 24 mars). Le décret concernant l'expulsion des Juifs de Trente fut renouvelé en 1725.

Les crimes rituels continuent au XVI^e et au XVII^e siècle

Le Moyen Âge fait place à la Renaissance. Le monde évolue, la civilisation fait des progrès, mais Israël ne change rien à ses coutumes cruelles. Il en sera de même au Grand Siècle et jusqu'à nos jours. De 1503 à 1669 on enregistre au peu moins de crimes rituels que durant la période précédente. Ils ne sont pas sans nombre, mais les Juifs passent plus de précautions. On ne veut plus songer aux enfants qui disparaissent — encore de nos jours — sans laisser de trace, qu'on pense à toutes ces histoires d'enfants enlevés par des bohémien.

En 1503 à Alkisch (Actes des Saints, 2^e vol. d'avril, 839).

— Un enfant de 4 ans vendu par son père à des Juifs qui promettent de le rendre après lui avoir tiré du sang. Il payent dix florins et font mourir leur petite victime par incisions répétées.

En 1505 à Budweis (Defele, Scriptores, I 138). — Un enfant enlevé.

En 1520 à Tyrnau et à Ering (Actes des Saints, 2^e vol. d'avril, 839). — Deux enfants immolés. Les Juifs sont chassés de Hongrie.

En 1540 à Sappenfeld en Bavière (Radarius II 391 et III 179). — Michel enfant de 4 ans, affreusement martyrisé pendant trois jours.

En 1547 à Rawa en Pologne (Simon Habik). — L'enfant d'un tailleur est immolé par deux Juifs.

En 1569 à Witow (Simon Habik). — Jean, enfant de 2 ans, vendu pour deux marcs à Jacques de Leizka, Juif, et cruellement immolé. La relation adressée au Roi de Pologne signalait des actes semblables dans tout le royaume et particulièrement à Balika.

En 1574, à Paris en Libanie (Simon Habik). — Elizabeth, fille de 7 ans, assassinée par le Juif Joachim Smarlickow, le mardi avant le dimanche des Rameaux. Son sang est recueilli dans un vase.

En 1590, à Snylow (Simon Habik). — Un enfant disparaît. On retrouve son corps vidé de son sang par voie de piqûres.

En 1595 à Gorau (Simon Habik). — Un enfant rendu aux Juifs qui lui tirent du sang.

En 1599 près de Snylow (Simon Habik). — Un enfant tué. Les Juifs enlèvent de son sang leur nouvelle synagogue.

En 1630 à Gaden (Tentzel, Monatliche Unterredungen, janvier 1634). — Un enfant de 5 ans et demi, Matthias Tillich, enlevé le 11 mars. Cet événement indique d'autres faits semblables à Steyerack Karnten, Crais (Eismengger, das erste Judenthum, 2^e partie, chap. 3).

Messe égypte. — A Tangach en Allemagne (Tentzel, juillet 1639). — Un assassinat d'enfant chrétien.

En 1669, à Metz (Abrégé du procès fait aux Juifs de Metz, Paris 1670, Feller, journal. 1788 II 428). — Un enfant de 5 ans enlevé par un Juif, Raphaël Lévi à Gilles Lemoine près de Glanville, et assassiné. Son corps, enterré par un autre Juif, Gédéon Lévi, est retrouvé hémorrhoidement mouillé. Le cadavre fut brûlé vil par l'édit du Parlement de Metz, le 16 juin 1670.

Nous ne rechercherons pas dans l'histoire du XVII^e siècle les accusations d'assassinats rituels, mais nous pouvons donner le renseignements suivant :

En 1778 (15 janvier), le Journal historique et littéraire disait : « À entendre les savants du jour, il n'y a que le fanatisme qui ait pu inculper les Juifs d'une si atroce barbarie. Lorsqu'en 1725, on les a accusés de l'avoir renouvelé en Pologne, on s'est efforcé de faire passer les ténions pour des viscénaires et pour des extravagances tous ceux qui ajoutaient foi à leurs dépositions. Et, après avoir appelé le crime de Trente,

à groupes d'un épisode : De cultu S. Simonis, l'auteur de journal, Feller, ajoutait : Nous avons vu à Kronweissenbourg, en Alsace, un monument respectable qui conserve la mémoire d'une atrocité toute semblable. M. Hirschfeld dans ses Lettres sur la Suisse en rapporte un autre exemple également certain, en conséquence duquel tous les Juifs ont été chassés de la Ville de Berne. Enfin, de nos jours, on a vu se renouveler cette manie sanguinaire et sacrilège dans la ville de Thorn, au pays de Liège.

Un rabbin converti vous parle

En 1827 parut à Paris un opuscule sous le titre : Deuxième lettre d'un rabbin converti aux Israélites ses frères, sur les motifs de sa conversion. — L'auteur y appelle l'attention de ses coreligionnaires sur les maximes intolérantes et inhospitalières que les rabbins professaient à l'égard des Juifs convertis, des chrétiens, des païens et des Juifs qui trahissent les secrets de la Synagogue, et il indiquait les passages de Talmod sur lesquels se fondent ces maximes. Il ne manquait pas de mentionner les crimes rituels.

Les rabbins juifs protestèrent généralement contre les révélations des rabbins convertis et ils se plurent à considérer ceux-ci comme des traîtres qui ne méritent aucune confiance. De même, juifs, la Bibliotheca Sancta de Saxe de Sereze, Juif converti du XVI^e siècle (ouvrage qui fit une immense sensation et dont tous les textes étaient puisés aux livres de la bibliothèque juive de Crémone) était, suivant les apologistes israélites, un ouvrage perfide et mensonger. Cependant, s'ils ont le resource d'opposer aux rabbins convertis cette fin de non-recevoir, s'ils ont même la sottise de prétendre que les doctrines de Talmod sont tombées en désuétude, quelques faits récents nous permettent de croire le contraire. Nous indiquons ceux qui sont à notre connaissance.

XIX^e siècle, les juifs continuent

En 1810, à Alep (Lettre de John Barker, ex consul d'Angleterre à Alep, à un résident européen à Damas en 1841, dans les actes du procès de Damas). — Un pauvre revenant d'un châtiment dispersé. Comme elle s'était

sous la protection d'un consul, sa disparition ne provoqua pas de procès, mais l'opinion adverse un courtier juif, Raffael Assoua de l'avoir tué dans le but de se procurer du sang frais pour la Figue juive.

En 1827 à Varsovie (Chiarini, Teoria del Giudaismo, 1^{er} vol. p. 355 et suivantes de l'époque). — Un enfant chrétien disparait deux ou trois jours avant le Figue juive.

En 1831 à Saiz-Pittesbourg (Anklagen der Juden... Leipzig, Engelmann 1834). — L'enfant d'un soldat est assassiné. Plusieurs magistrats s'occupent de cette affaire. Le fait et le rituel furent reconnus par quatre jurés.

En 1835, à Damas (Lettre du Comte de Suzannet, dans les actes du procès de Damas, 1840, p. 381). — Une bouteille de sang est découverte à la douane et soignée. Un Juif essaye de la débarrasser en offrant dix mille piastres.

En 1840 à Damas (Relation historique... par le P. G. B. de Mondovi. Une troisième édition parut à Marseille en 1852, Mislin, les Saints Léon, Reberbercher, Histoire de l'Église). — Le P. Thomas de Calanguan capucin, assassiné avec son serviteur chrétien, Crispin, Grand maître de la Frère-Maçonnerie française et vice-président de l'Alliance israélite, cette société juive de secours mutuel, se rendit en Orient et, à prix d'or, sauva la tête des coupables, aux intelligents.

En 1843 à Rhodes, Corfu et ailleurs (L'Égypte sous Méhemet-Ali, par Hamont, Paris 1843). — Divers assassinats d'enfants chrétiens.

En 1881 à Alexandrie (Gournaux d'avril et de mai). — Un



Juifs brûlés à la suite de crimes rituels. D'après un manuscrit du XVI^e siècle.



Un enfant saisi par les nets de la Doria, sur le Divotario.

enfant chrétien, Evangelino Formanski, assassiné par des Juifs dans un bœuf rituel. Grande émeute contre les Juifs. Un rapport rédigé par les vicaires français, autrichiens, allemands, grecs et italiens, reconnaît que le fait est probable, sans être suffisamment prouvé, mais la majorité proteste contre cette conclusion. La famille Bassoli, soupçonnée, est livrée à la justice d'Atènes.

En 1882 à Tizza Eualar en Hongrie. Une fillette de 14 ans, étirée dans un gant-après et immobile par le contact du sacrilège.

Un peu avant la guerre de 1914, Affaire Bayla en Roumanie. Depuis 1918, une autre affaire de crime rituel aux environs de Prague.

Curieux passage d'un journal juif

Le 30 mars 1882, le journal *Les Archives Israélites* de Paris décrivait : Dans le saint travail de la Pâque juive, les prescriptions si graves du rituel sont négligées. La préparation des maazoths au azymes qui exige un soin si scrupuleux est abandonnée aux rabbins et aux femmes, les chefs de famille ne s'en soucient plus.

Le journal continue cependant des annonces de vin Kasher c'est-à-dire celui qui est fait, le vin rituel les pains Kasher, les pains azymes de Mose Haas, les produits alimentaires de la Pâque, garantis par le certificat du Grand Rabbin et certains lecteurs chrétiens, s'il s'en trouve, un peu au courant du rituel et des coutumes talmudiques, peuvent se demander : Pourquoi ce certificat ? Pourquoi ce vin prescrit par les rituels ? Ne suffit-il pas d'un vin pur, d'un pain sans levain, garanti par quelque honnête marchand ? Le lévitique ne connaît pas ces prescriptions minutieuses, ces certificats.

N'en donne rien. Aussi bien faudrait-il pouvoir assister à la préparation du pain et du vin rituels pour en dire quelque chose de certain.

Nobles paroles d'un Bénédictin

Si en nous demande la raison de ce rapatrié du sang, dévot, au début du 19^e siècle un bénédictin, nous répondons : Ce n'est pas uniquement la haine de tout chrétien, c'est-à-dire de tous ceux qui reconnaissent le Messie véritable, de tous ceux qui adorent et servent Jésus-Christ. A cette haine, s'est jointe la superstition. Les Juifs se sont fatigués à calculer le temps du Messie. De siècle en siècle, ils ont refait les comptes et leurs déceptions toujours renouvelées les ont jetés dans un doute inquiétant. A diverses époques,

ils se sont convertis en grand nombre au christianisme, ainsi après l'échec de Julien l'Apostat et de Melite de Crète, au 19^e siècle en France, plus tard au quinzième siècle à la suite de Pierre de Luna, médecin juif d'Espagne qui réfuta le Talmud. Les autres, obstinés dans leur erreur, sont inquiets sur leur salut ont été amenés à faire du judaïsme et du christianisme un mélange aussi abominable qu'absurde. La circoncision et la Pâque juives paraissent-elles avoir les enfants d'Israël ? Si par hasard, Jésus paraît le vrai Messie, comment se sauveront-ils ? Comment restreint-ils fidèles à la Loi ancienne sans perdre les avantages de la Loi nouvelle qui est peut-être la véritable ?

Où, voici comment ils ont résolu la question. Ils joindront à leur culte mosaïque le culte du sang chrétien. Ils ont versé le sang du Juste en criant : Qu'il soit sur nous et sur nos enfants.

Il leur faudrait le sang d'un juste, d'un enfant innocent et, en immodérant cet apaisement de leur rite moderne, ils perdent le précepte du Lévitique : Os non comederitis ex eo, ne brûlez pas ses os. Mais le sang de cet innocent sera répandu sur eux et sera leur nourriture, car il a peut-être la vertu d'annuler leur salut éternel.

Nous ne voyons dans les idées et dans les actes des Juifs... que le christianisme terrible prôné par Jésus-Christ : Cecus cecum ducit. Dans son aveuglement volontaire, dans son obstination et son ignorance mille fois coupable, une autorité détestée, une longue suite de docteurs juifs ont guidé un peuple... par des voies pleines d'embûches et d'angoisses, au jamais à briller la lumière de la vérité, où jamais n'a fleuri la morale divine. Encouragés ce peuple apostat dans toutes les lâchetés et dans toutes les perversités, il a réalisé cette parole terrible : *Ceterum Babiloniam et non est Sanaa* : Nous avons produit nos sœurs à ce peuple et nous avons réussi à empêcher sa conversion.

En même temps, nous avons voulu offrir matière à réflexion aux dévotionnaires juifs et à certains historiens qui se plaignent à occasion de griefs contre l'Église et contre les peuples chrétiens... Ils retrouvent, avec une satisfaction marquée, les persécutions dont le peuple d'Israël fut l'objet et ils ne disent rien des causes qui les ont amenées. Ils ne comprennent, eux, qu'une seule cause, et il est trop tard d'en faire justice : l'intolérance de l'Église. Le chrétien peut défier ses adversaires de pousser que l'Église ait profané l'intolérance odieuse, celle qui attaque les personnes et elle n'est pas responsable de l'intolérance de ceux de ses enfants qui n'étaient pas sa voie. La seule intolérance qu'elle profane, c'est celle qui concerne l'erreur, et fût-elle croire que personne ne blâmerait l'intolérance de l'Église vis-à-vis des monstrueuses doctrines du Talmud.

La cruauté instinctive juive

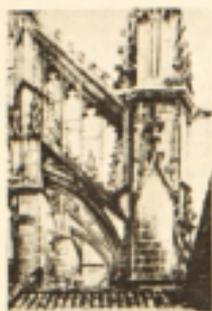
Mais la cause des crimes rituels peut aussi être trouvée dans la cruauté juive. Cruauté instinctive, raciale, d'un peuple nomade. Le Goy peut dire à son essence : Je te tuerais. Le Juif en rêve que tomates sanguinolentes. Je te éviscèrerais les yeux, dit-il, je t'arracherais le ventre.

Le répertoire juif des malédictions est insaisissable. Il a, lui aussi, sa source dans le Talmud qui dit : Le Juif est plus appréciable à Dieu que les anges. Quiconque insulte un Juif insulte Dieu et s'invite la mort.

Avec une sensibilité morale, on peut aller loin dans le crime.

C. E. DUCUET.





Juifs et Catholiques

par Jean DRAULT



DANS le *Petit Antisémitisme* antérieur qu'André de Boisandré, l'un des principaux collaborateurs de Drumont, à la vieille *Libre Parole*, publia en 1897 et qu'André Chaumet vient de compléter pour la réédition de 1942, on lit :

D. — *J'ai lu dans les journaux que les Antisémitistes étaient des obscures, des janatiques payés par les Sémites pour nous ramener le gouvernement des curés.*

R. — Observez d'un peu près ceux qui répandent ses sottises ; vous reconnaîtrez bien vite qu'ils rentrent dans l'une des catégories suivantes :

- 1^o Juifs ;
- 2^o Francs-Maçons ;
- 3^o Anciens curés ayant jeté le fuse aux orties ;
- 4^o Politiciens de tout poil et de toute provenance à la solde des Juifs.

André Chaumet a mis une note de bas de page relative à la demande : *J'ai lu dans les journaux, etc.*

Cette note explique aux lecteurs :

« Cette réflexion du temps où écrivait A. de Boisandré est tombée de nos jours. C'est, en effet, plutôt le contraire qui se produirait aujourd'hui, et nous pourrions citer tels catholiques en vue, ou tels prélats célèbres dont les sentiments judiophiles ne sont un secret pour personne. »

Aujourd'hui, en effet, traiter les antisémites de esclaves, de vendus aux Juifs, serait un non-sens. Les Juifs ont jugé plus avantageux de les traiter d'infidèles et de vendus à l'Allemagne. Comme quoi le Juif est volontiers de l'invective interchangeable selon les besoins de l'actualité, exactement comme il met en vente des articles différents selon les saisons.

Il reste que les catholiques, que certains catholiques du moins, en général les catholiques riches et le haut clergé font montre de la plus naïve et de la plus noire ingratitude en s'unissant aux Juifs pour flétrir l'antisémitisme.

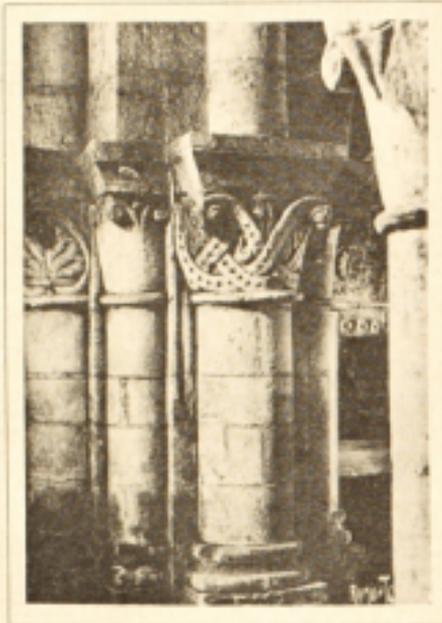
Ce que les catholiques de France doivent à l'antisémitisme est inimaginable. En 1886, ils étaient des pantas dans leur propre pays, insultés journellement dans les journaux juifs qui traitaient les officiers allant à la messe de « polichinelles de sacristie », racontaient périodiquement des histoires de religieuses accouchant en wagon et annonçaient à grand fracas des éditions populaires de livres révélateurs sur l'infamie des pêtres et dont *Les amours sacrées de Pie IX* constituait, par leur titre, le spécimen le plus attrayant de cette littérature spéciale.

La France juive retourna la situation comme un

gant. La Synagogue prit la place de l'Église insultée et Drumont demanda pourquoi on n'appelait pas les officiers Juifs des « polichinelles de synagogue ».

Dans la France juive devant l'opinion, publiant des lettres de diverses catégories de lecteurs que la France juive avait soulagés et vengés, Drumont écrivait, relativement aux curés de campagne :

« Ah ! Les braves gens ! Quelles nobles lettres ! Chez eux, il y avait du contentement patriotique du plébien, du gars vaillant que l'habit qu'il porte empêche de répondre, que la charité chrétienne dévoile facilement à pardonner, mais qui trouve déshonorante pour



son pays cette incessante, cette perpétuelle, cette avilissante attaque contre des êtres faibles. Ils ont constaté, non sans plaisir, qu'il existait encore, sur la terre de France, un homme qui avait un pied à peu près valide, et qui savait s'en servir vis-à-vis des Juifs et des Francs-Maçons.

« C'est en cassant avec des curés de campagne, en lisant leurs lettres, que j'ai compris combien mon livre était utile et à quel degré de violence sourde avait atteint la persécution actuelle.

« On ne vit jamais, à aucune époque, ignominie pareille à cette chasse faite au pauvre par une presse qui s'agrouille devant tous les larrons Juifs gorgés de nos dépouilles, qui raconte leurs chasses et décrit leurs réceptions en termes diaboliques. Jamais on ne travailla plus cyniquement à corrompre un pays.

« Dans chaque village, la France avait un homme qui représentait l'idéal près de ces populations déjà entraînées vers la vie tout instinctive, déjà en chemin pour retourner à la sauvagerie et à la bestialité. C'était là une force morale d'une valeur incalculable. Les traîtres qui nous gouvernent ont tout fait pour détruire cela, ils se sont constitués les recruteurs du cabaret aux dépens de l'église.

« Le pétre, grâce à eux, est devenu un hors la loi, un outlaws, et pour beaucoup la douleur a été poignante. Il faut avoir pénétré dans les presbytères pour savoir ce qu'ont à supporter certains êtres sés sociables, enfants du pays, organisés pour vivre de l'existence de tous et se trouvant tout à coup aux prises avec des animosités imbéciles fomentées par un Franc-Maçon désireux de se faire une popularité à bon compte.

« Le peuple n'a qu'une part de responsabilité très restreinte dans ces infamies. Il faut le dire bien haut, pour que personne ne soit étonné du châtiement effroyable prêt à tomber sur cette bourgeoisie républicaine et maçonnique.

« Les curés de campagne, à la suite de la riposte de la France Juive étaient tous venus à l'antisémitisme qui avait libéré les catholiques de la terreur juive.

« Les évêques n'y étaient pas tous venus. Trop d'ambitieux, parmi eux, n'avaient décroché l'épiscopat qu'avec l'appui des Juifs de gouvernement.

« Quand Drumont, en avril 1890, quatre ans plus tard, se présenta aux élections municipales dans son quartier du Gros-Caillos, il fut battu alors que les voix catholiques auraient pu lui donner la majorité.

« Il écrivait alors dans le



Testament d'un antisémite où il raconte les péripéties de son élection avec une verve et une gaieté inoubliables :

« En vous montrant les catholiques influents de la circonscription s'acharnant pour empêcher d'entrer au Conseil municipal un écrivain qui est catholique comme eux, je n'obéis pas à une pensée de rancune personnelle, je me propose tout simplement de vous faire toucher du doigt ce qu'ont le parti catholique, ou plutôt la bassesse, l'imbécillité, la lâcheté, la perfidie, l'égoïsme de ceux qui se vantent d'être les chefs de ce parti.

« Cette robe de bois vert atteint encore en 1942 les chefs de ce même parti.

« Les curés de campagne restaient fidèles à l'antisémitisme. Dans mes souvenirs sur Drumont, la « France Juive » et la « Libre Parole » j'ai tracé la silhouette du plus représentatif d'entre eux : l'abbé Cautenet, curé de Santeuil, près d'Amiens.

« La Judéo-maçonnerie ne put mourir sur eux. Elle vicia la génération suivante. Ça se fit en sourdine, par les Sanglier, les Joseph Denais, les Martin et autres « démocrates populaires », tactiques électorales et bolcheviques de socialistes.

« Vers 1897, je collaborais aussi à un journal catholique pour la jeunesse, *L'Ouvrier*. On m'y demanda une chronique hebdomadaire d'actualité. Un jour, j'apportais un court article sur le Sillonisme. J'y blâmais les Sillonnards comme je le faisais à la *Libre Parole*. Je vois d'ici l'effroi d'Henri Gautier et de son neveu Languevaux :

— Malheureux ! Vous ne savez donc pas que tous nos lecteurs sont sillonnistes !

— Mais non !...

— Et que tous les séminaristes d'aujourd'hui, curés de demain, sont sillonnistes !...

« Je crois me rappeler que dans mon indécible stupéfaction, je murmurai le mot de Cambrouse !

« Les Juifs préparèrent la génération du lendemain.

« Si André de Boisandré revenait, il modifierait peut-être la page 24 de son *Prêt catholique enjuivé* en ces termes humoristiques :

D. — J'ai lu que les Antisémites étaient des cléricaux, des fanatiques payés par les Juifs pour nous amener le gouvernement des curés.

R. — C'est un mensonge. Les cléricaux, les Jésuites, les catholiques riches ont horreur de l'antisémitisme. Ils emploieraient plus volontiers leur argent à nous ramener le gouvernement des rabbins.



LE CHÊNE, allée au musée de sculpture de Valenciennes, figure dans l'Église de Santeuil-Bains (Marne)



« Ce que les catholiques ont dit peut passer dans le monde, mais, comme le parolons les faits ».

Ainsi parlait le Christ dans son évangile.

NOTRE clergé de France avait une magnifique carte à jouer : il pouvait se remettre loyalement à la disposition du pays et rassembler les esprits et les cœurs dans un effort unanime et nécessaire de révolution nationale, comme il le fit jadis aux jours de Clovis et de Saint-Rémy ; il pouvait reprendre sa politique religieuse traditionnelle telle que formulée notamment dans la fameuse « Déclaration du Clergé de France » et que Louis XIV fit échoiser au seul profit du Vatican ; en collaboration avec les maîtres de nos écoles qui distribuaient l'instruction, avec l'ordre des médecins qui nous maintient les lois de la vie, il pouvait retrouver un rôle social prestigieux d'éducation nationale dont le pays a plus que jamais besoin.

Notre Clergé ne l'a pas compris ainsi !
Il voudrait lui dire fraternellement qu'il pourrait se raviser encore. Toutefois il devra vivement se rendre compte que le monde entier est soulevé, non pas seulement à une révolution, mais à une métamorphose universelle, dans laquelle seront révisées toutes choses et avant tout nos institutions religieuses ; or, quelle prodigieuse différence, résultat de sa métamorphose, n'y a-t-il pas entre la vie prestigieuse du papillon aux ailes d'or qui prend son envol vers les cieux, et sa vie rampante de la chenille qu'il était hier. Ainsi il en sera de la religion d'aujourd'hui à la religion de demain !

Par suite de quel fatidique aveuglement notre clergé pouvait-il ainsi ne pas apercevoir que notre métamorphose sociale allait être une nouvelle résurrection de Dieu !

Il nous faut enfin le dire : c'est qu'en lui insculptait leur doctrine de malheur, les Livres sacrés après des Hébreux socialistes lui ont aveuglé l'esprit avec les feuilletés d'écritures qu'il croyait saintes et qu'il devra désormais jeter au feu : c'est par ses Livres sacrés que le Juif a souillé le Vatican ! Mais ce que les catholiques ont dit à

LES JUIFS AU VATICAN

par Jean BARRAL

peine penser en secret, nous lui le clamons enfin sur les toits, comme l'ordonne le Christ des évangiles narrents.

C'est le 14 mars 1937 que Pie XI condamna les conceptions hitlériennes par sa fameuse encyclique « Mit brennender Sorge » (Dans une inquiétude ardente... ») Il avoua sa pensée sans restriction en 1938 quand il proclama ostensiblement que « spirituellement nous sommes des Sémites ! ». C'est cette fatale encyclique et ce furent ces fatales paroles qui orientèrent si désastreusement, l'épiscopat allemand d'abord, contre le rénovateur de l'Allemagne, mais surtout ce sont elles qui insuffisèrent à notre épiscopat français son bellicisme fanatique contre l'Allemagne nazie et nous ameneront la catastrophe.

Car c'est alors, dès 1937 donc, que l'évêque de Nice, Mgr Paul Rinnand, un ex-officier devenu ambassadeur général de nos armées du Rhin puis évêque, se mit à la tête de « L'Union et Sacrogaite Juive », créée par le Juif Assis, où l'on s'emparillait rapidement de quarante mille cotisants inscrits ? Et au Congrès Eucharistique de Budapest 1938, le légat du Pape y exprima son dégoût « faux-christianisme » des nazis, tandis que le suivant Congrès Eucharistique 1940 à Nice y était annoncé ouvertement comme une croisade anti-nazie.

D'autres manifestations officielles françaises devaient aggraver de plus en plus l'attitude de notre clergé : aux fêtes prosoviettes de Dourmoy 1938, l'épiscopat français, fourvoyé par les intrigues bellicistes de l'Action française qui y laissa mobiliser par René del Sartre ses « Compagnons de Jeanne d'Arc » sous le paternel patronage du président Albert Lebrun, du Chateaugay des loges, et de Duladier, traitait le prestige de notre religion bénoise de la patrie française, notre ocellique Jeanne d'Arc, au service des Anglais qui l'avaient brûlée sur le bûcher, et des carillons de l'église « romaine », qui l'avaient condamnée comme suppôt de Satan et hérétique !

Aux fêtes de Jeanne d'Arc à Rouen 1939, l'épiscopat français et ses cardinaux d'église « romaine » y procédèrent sans rites catholiques sous la présidence officielle et effective du Juif américain l'ambassadeur Bellitt, lequel au même temps, d'ordre de Roosevelt, s'entendait avec les Loges à Paris pour que la guerre contre l'Allemagne fût rendue inévitable.

Je suis injurié plus cruellement ne furent infligés par l'Eglise « romaine » et juive à notre héroïne nationale, à ce plus pur symbole de notre patrie française. Notre clergé ne pouvait guère détacher plus bas.

A ce moment (1934) nous avions publiquement protesté par une lettre ouverte « Lettre ouverte » à Mgr Rinnand, évêque de Nice. Nous avons représenté en 1938 auprès de M. Boucher, député des Vosges et organisateur des fêtes de Dourmoy, qu'il publie notre protestation d'alors ! Nous avons protesté auprès de l'Action française, par nos écrits à Hérisson (1938) et à Delobourg (1939). Ils peuvent publier nos missions indignées : à tous nous y avons nettement prophétisé l'effondrement de notre pays qu'ils préparaient ostensiblement et « aciemment » possible.

Mais le proverbe des antiques est raison contre nous ; il n'est de pire aveugle que celui qui ne veut voir, ni de pire sourd que celui qui ne veut entendre.

Et l'effondrement est venu sur nous comme un orage.

Que le sang de nos soldats, morts pour une guerre impie qu'aucun d'eux ne voulait, retombe sur la tête des Juifs qui l'ont imposée à notre peuple.

Mais nous en appelons contre eux aux légions de notre révolution nationale désormais en marche.

Qu'on se rappelle encore les lamentables injures que Maréchal vomissait contre Hitler à la radio française pour enflammer la bataille de 1940. A ce moment (avril 1940), avant notre bataille de France, nous avons annoncé à M. Laval, pour première date au nom de nos Militants de la France Nouvelle, qu'ainsi que l'avait exposé déjà notre étude de 1924 sur « La supposition universelle des Juifs », c'était sur le problème de la Syrie et à Jérusalem qu'il fallait se jouer nos destinées françaises, et qu'en Syrie nous y serions en guerre contre les Anglais ; nous le lui avons rappelé aussitôt après l'armistice qui suivit la bataille de France quand les Anglais nous eurent traités à Daïquerque et se furent effectivement renoués contre nous.

Tout cela appartient désormais à l'histoire.

Mais les sinistres personnages qui à Vichy jouèrent dans le Ministère trahissant alors, et Laval et le Maréchal, voulaient ouvrir notre pays aux Anglais et aux Juifs de Roosevelt. Qu'y pouvaient les chefs du Gouvernement ! Devant le traître de Judas même le Christ ne put s'empêcher la défection de l'Apôtre saint Pierre, le premier pape, qui le renia lâchement malgré qu'à chaque chant du coq, le lâche fût secoué des frissons de sa conscience.

Et ceux qui trahissent à Vichy encourageaient notamment l'évêque de Nice à persévérer dans son œuvre de prédication cléricale et française. Son insistance ne fit que s'accroître : il s'est attaché au temps derniers à la réorganisation spectaculaire, au profit de la jeunesse mussolinienne, de ce foyer de bellérophonte que fut à Nice, depuis sa création en 1932, le « Centre Universitaire méditerranéen », et il a pris en main le mouvement de Jeanne d'Arc, dont sous son signature « l'Union française » publiait en mai 1941 qu'il devait signifier l'affranchissement du continent européen et des pays méditerranéens de toute influence juive et anglaise ; il veut en faire, lui, une œuvre rigoureusement cléricale, satanique et antichristienne. Et afin de mieux dégager son jeu satanique, il a soin d'adresser avec l'évêque de France assemblée à Aix son plus perfide message de fidélité spectaculaire au Maréchal !

Tout cela tandis que l'Allemagne en 1938 diffusait dans tous ses cinémas le film prodigieux de la Mission de Jeanne d'Arc et de la spiritualité française !

Non ! le clergé français ne pouvait déchoir plus bas.

Où, nous n'ignorons pas, et je n'ignore pas plus que quiconque, après traité de ces problèmes dans « la Mission de la France et le problème israélite » que les catholiques d'obédience satanique veulent et voient à tout prix une pure querelle de religion. Non ! La religion est ici hors de cause. Nous nous sommes refusés même à n'y voir qu'un problème raciste. Car, au bout de compte, des races diverses peuvent se combiner, comme notre nation française « issue de Gênes, de Latins et de Francs. Mais la question juive est d'abord un problème de nationalité distincte, c'est-à-dire de Droit international ; c'est le problème paradoxal d'une nationalité sans territoire, agrippée comme une parasite ou un champignon sur les chaînes des autres peuples dont elle aspire les richesses et sur lesquels elle vit en parasite. Quoi qu'il en soit de toute notre considération, une nationalité est irrévocablement contradictoire avec toute autre.

La preuve évidente en est la guerre.



Intérieur d'une synagogue.

C'est donc au clergé qu'il appartient, s'il veut loyalement se s'inspirer que de la mission française et religieuse de notre peuple, de proclamer la croisade anti-juive.

A ce prix seulement le méchant peut-être sa responsabilité dans notre déshonneur et dans nos malheurs pour avoir suivi les consignes, que nous lui signifiâmes dès l'origine « romaine » étranger de ce fait son rôle destiné de notre pays. Mais il lui faudra brûler ces Livres Saints des Juifs qu'il adorait jusqu'ici et adorer le Christ.

Esprit de nos vireux Dardes et de Jeanne d'Arc qu'il trahissait à Demoury et à Roazec.

A ce prix seulement nous réaliserons la réconciliation spirituelle française.

Mais à ce prix, elle se fera vraiment, si comme aux Croisades d'antan « Dieu le veut » par une croisade nouvelle à l'appel de Jeanne d'Arc.



L'anneau de l'église juive.

La croix utilisée au France du Moyen-Âge à nos jours.

Page 18
manquante

Le livre de Robert Hoesert (Catholicisme et Communisme) est indispensable à ceux qui désirent opérer une mise au point loyale ».

Évidemment, nos ecclésiastiques n'entendaient pas, en allant à la L. I. C. A., collaborer avec Moscou, tout en le faisant. Ils ne voulaient que voler au secours des pauvres Juifs persécutés, de tout leur cœur de chrétien. Ne leur avait-on pas dit et répété que la défense des Juifs s'identifiait avec la défense du christianisme ?

Feuilletons rapidement une collection incomplète du Droit de Vivre, surprenons quelques représentants de l'Église parmi ces Juifs qui ont une étrange façon de parler du Pape.

10 juillet 1937. En première page, une grande photo. « Voici, parlant en faveur des Juifs polonais, notre ami le Révérend Père Mangold ».

18 février 1938. Bernard Lecache s' imagine qu'il dispose de XI : « Croyants et libres peuvons unir-nous. Le Front antiséciste doit passer par le Vatican ».

5 mars. « Au meeting de la L. I. C. A., à Marseille, l'Église déteste le racisme et l'antisémitisme. Discours de Mgr Bourgarrel, représentant de l'Évêque de Marseille, Mgr Delay ».

27 mars. « Le Vatican rachète ses erreurs. L'encyclique papale condamne non seulement le racisme, mais les principes d'autoritarisme des pays de dictature ».

30 avril. « A notre meeting de Toulon. Tout racisme est antichrétien, déclare l'archiprêtre Lissa ».

7 mai. Photographie de « l'abbé Viollet, un vrai chrétien de la L. I. C. A. » Deux ans après, le 4 mai 1940, on reçoit le même document, mais l'abbé est devenu chassé : « Le chassé Jean Viollet, vrai chrétien, membre d'honneur de la L. I. C. A., qui a honoré nos meetings de sa présence ».

14 mai. Article ahurissant, de Bernard Lecache, dont voici le titre : « Nous pouvons enfin crier : Vive le Pape. Le Pape contre le Racisme ». Ajoutons un petit extrait : « Le vicarier du Vatican vient à Castel Gandolfo de s'habiller la chrétienté par une attitude, des propos, une action que nous devons saluer au passage ».

26 mai. « Hier soir, au centre Marcelin-Berthelot, Le grand

Congrès de l'antiracisme s'est ouvert dans l'enthousiasme ». Georges Bidault, démocrate populaire de l'Aube, et le révérend Père Mangold sont cités, séparés par Jacques Duclos, Pierre Cot et Paul Ferrin...

21 janvier 1939. « La vis de la L. I. C. A. à travers les Sections... Province. Section de Lille ».

« C'est le jeudi 26 janvier que la Section de la L. I. C. A. organise une grande manifestation à la salle des Ambassadeurs, un cours de laquelle un millier d'enfants nécessiteux, de toutes confessions, seront habillés gratuitement des pieds à la tête... »

« Le cardinal Liénart assistera personnellement à cette manifestation qui sera d'un grand retentissement dans toute la ville et dans la région lilloise ».

11 février 1939. Dernière page, en un placard : « Le révérend père Mangold en Hollande. — Au cours d'une tournée religieuse, Mgr Mangold s'est rendu en Hollande pour faire connaître les motifs d'ordre de notre organisation et recruter les sympathies nécessaires à notre action ».

« Le Père Mangold a recueilli, tant à la Haye qu'à Amsterdam et dans l'intérieur du pays, des approbations chaleureuses ».

« Mgr Mangold retournera, dans les environs du 15 février, dans les Pays-Bas. D'ores et déjà, nous prions nos amis et sympathisants de vouloir bien lui réserver le meilleur accueil ».

11 mars. « Signes de retournement. L'élection de Pie XII a donné l'exemple. — A part la question d'Espagne qui n'a probablement pas fini de nous surprendre — on ne peut plus douter du retournement qui se fait sentir un peu partout ».

« Son symbole le plus éclatant s'est découvert dans l'élection du cardinal Fanelli, contre lequel les dictateurs avaient promené l'enduit ».

« Le monde à la ganache que, sous Pie XII, l'Église restera fidèle à ses grandes traditions et qu'elle ne pliera pas le genou devant le Baal du Racisme ».

Un mois après, grande, ardente, brillante démonstration, et dévouement inépuisable :

23 avril. Parmi les échos, sous la rubrique « A bout portant » : « Fâcheux Message. Le message du Pape aux Franciscains est, pour le moins, fâcheux ».



« Le *Droit de Vivre* est d'autant plus à l'aise pour s'écarter, qu'il s'a point manqué, en diverses occasions, de louer le Vatican chaque fois que celui-ci s'est élevé contre le racisme sacrilège et contre la barbarie organisée.

« Pie XII nous ferait-il regretter Pie XI ?

« De nombreux amis catholiques nous le demandent et des catholiques laïques nous prient de publier qu'ils restent respectueux du souverain Pontife mais qu'ils ne peuvent pas admettre la condamnation dont le Saint-Siège les accable.

« Ce qu'ils racontent. — Mais ne conte-t-on pas que l'on s'occuperait, au Vatican, de faire rentrer dans le giron de l'Église Maïma et ses troupes ?

« Les mêmes amis catholiques nous prient de publier que le scandale serait grand.

« Ils qu'ils seraient décidés à manifester leur réproubation sous une forme très vive.

« Nous nous faisons l'écho de ces dires avec la plus complète objectivité ».

17 juin 1939. Un autre espoir naît, car le journal annonce un meeting au Cirque d'Hiver, pour le 19, auquel participeraient,



entre autres orateurs, Victor Basch, Jacques Durloz, Albert Bayet et... le délégué du cardinal Verdier ».

D'ailleurs, en province, tout va bien. Par exemple à Epinal. La quatrième page nous apprend en toutes petites lettres le succès d'une conférence donnée le 10 juin :

« Toute l'église de la ville avait répondu à l'appel de la L. I. C. A. et se pressait dans une salle comble.

« On remarquait la présence de l'archipêtre Metzger et de Mgr Ewald... »

« Un comité de la section nouvelle a été nommé. Il est composé de MM. Schwab, maire d'Epinal, l'archipêtre Metzger, Mgr Ewald... ».

24 juin. Nouvelle défilation. Une heure avant l'ouverture du meeting, le cardinal Verdier a fait annoncer par la radio qu'il s'avait pas été invité à y participer et qu'il n'avait délégué personne !

« Votre réponse de Bernard Lecave — sous la forme d'une lettre ouverte au Cardinal, datée du 20 juin » — Démenti démenti à un démenti.

« ... A l'issue d'une démarche effectuée sur mes instructions par mon secrétaire particulier auprès de M. le chanoine Bohan, le 13 juin 1939, à 18 heures, à l'Archevêché de Paris, votre éminent collaborateur a formellement accordé une adhésion de principe à notre manifestation du Cirque d'Hiver du 19 juin.

« Il a prié mon secrétaire de vous faire tenir une confirmation de notre projet, ce que je me suis empressé de faire le jour même, dans un souci de déférence envers votre personne.

« Il a précisé que Votre Bienveillance désignerait, au reçu de notre lettre, le représentant chargé de participer au meeting.

« Nous étions donc fiers à penser que l'Archevêché de Paris collaborerait à notre effort en faveur des Juifs odieusement persécutés par le racisme. C'est pourquoi, forts de l'adhésion, nous avons annoncé publiquement la participation du « représentant de S. E. le Cardinal Verdier ».

« Dans ces conditions, le démenti officiel qui nous est infligé par les soins de l'Archevêché nous cause un préjudice moral fort grave dont vous serez le premier, j'en suis assuré, à nous rendre justice ».

Il était logique que le cardinal Verdier, après avoir sonné le ralliement de l'Église à la croisade des démocrates, le 20 janvier 1939, envoyât un représentant au meeting des apôtres de cette croisade... Seulement le Nonce fut informé du grand scandale qui se préparait ; la collaboration ouverte du chef de l'Église de France avec une organisation populaire du parti communiste, et il fallut démentir.

J. L.

Un Pape juif : Anaclel II

C'était à l'époque des Croisades. Les Juifs, qui avaient un peu trop abusé de la naïveté des goyim, étaient chassés peu à peu de la ville éternelle. L'un d'eux, haïssant, errait dans les rues de la ville éternelle, traqué par ses innombrables victimes. Le Juif se sentait perdu.

Il allait être rejoint, lorsque vint à passer une procession conduite par le pape lui-même. Le Juif se précipita aux pieds du Saint Père et implora la protection divine. Le successeur de Saint Pierre, impressionné par les pleurs-cherries du banquier, lui donna sa bénédiction... et le baptême sur le charbon.

Le Juif reçut le nom de Pierre-Léon, bientôt transformé en *Piofioro*. Il sut gagner la confiance du souverain pontife et fut son légat en France et en Angleterre. A force d'intrigues, il devint Cardinal de Curie.

Le Pape Honorius II étant mort, dix-sept cardinaux élurent pape, d'accord avec Lothaire, Innocent II. Les autres cardinaux, la majorité, préférèrent. Une seconde élection eut lieu : le Cardinal *Piofioro*, « pape national », aux dres des Romains, par opposition, sans doute à Innocent II, le pape de Lothaire — fut proclamé pape du haut du balcon du Vatican. Il prit le nom d'Anaclel II.

Il se maintint quelque temps, grâce à l'appui de Roger, roi de Sicile, et des Normands, mais finit par être chassé de Rome, puis excommunié par le Concile de Pise.

Il mourut en 1138... remerciant Jéhova de lui avoir permis de jouer un si bon tour aux Chrétiens...

Henry COSTON.



Marseille! Un quai noir de monde, un soleil détrempant.

Le rapide de Paris déverse le flot de ses voyageurs. Arrivés de nos loggias, je me dirige tant bien que mal vers la station de taxis — Marseille jouit encore de ce privilège. Nous sommes à une dizaine, encore endormis par le voyage, à attendre le véhicule précieux et rare qui nous sera désigné par un contrôleur débilement.

Brusquement un individu surgit. Ses crocs, vestes bedonnant et ignorant les restrictions, cheveux noirs et crépus ; le par type des enfants d'Israël. Il s'avance, impertinent, et jette d'un ton sans réplique : « Un taxi immédiatement. Je suis très pressé. J'ai un ordre de mission. Je suis M. Rosenveig. » Il ne nous laisse même pas le bénéfice du doute, si doute il peut y avoir.

Le taxi est immédiatement mis à sa disposition et experte notre homme, à vive allure, confortablement installé sur les coussins. Sur le trottoir restent une mère et ses trois enfants blonds. Devant cette scène scandaleuse personne n'a eu la moindre réaction. La route non occupée est encore bien dressée et s'incline devant le capitalisme juif.

Pour moi qui ai quitté Paris la veille, qui ai même assisté, au départ de train, à l'arrestation de l'un d'eux, attiré par les charmes de la vie sur la Côte d'Azur au point d'avoir de faux papiers, la scène est un coup de foudre. Dès lors, durant mon séjour à Marseille et sur la Côte, je vais saisir chaque occasion pour voir jusqu'où peut aller l'impudence de ceux qui ont rongé notre pays jusqu'à l'os. Et ces occasions seront millefresquentant nombreuses. Les Juifs tiennent encore entre leurs doigts crochus un morceau de la France et ils achèvent avec passion leur œuvre destructrice.

Ils sont partout, ils pullulent dans les plus sordides hôtels et les plus beaux restaurants, ils traquent leur civetité devant le décor émauvant du vieux port marseillais inactif, sur la Corniche et sur les plages,

tandis que le peuple, le vrai peuple de Marseille, passe son dimanche aux Gaudes, le banlieue la plus misérable qu'il n'ait été permis de voir au cours de tous mes voyages. Parce que les Juifs sont là, les actes les plus simples deviennent d'insolubles problèmes. Trouver une chambre? Invoissable prétention! Les chambres sont toutes retenues pour Meyer ou pour Stern.

J'ai déjeuné d'arabesques bouillies tandis qu'à la table voisine, occupée par trois Juifs, on apportait rôtis et dardards. Devant mon étonnement et mon indignation, le maître d'hôtel laissa tomber ces paroles dédaigneuses : « Ces messieurs ont tout retenu ! Et puis, eux, ce sont de bons clients, ils viennent tous les jours. »

Où? Français aveugle ! La leçon de cette guerre ne l'a donc pas suffi ? Ton pays est vaincu, vaincu par les menées des Juifs et tu les peiffres à ton occupation. Mais, s'ils n'avaient pas été là, s'ils n'étaient pas encore là, c'est à toutes les tables que tu pourrais confesser à servir gigots et dardards ! Sur toute la Côte, le revêtement est une des questions les plus angélistes. Tout pose entre leurs mains. Les Juifs ont traité la production du pays et de l'étranger-pays pour organiser le plus scandaleux marché noir qu'il ait été permis de voir.

On m'a proposé pour six cents francs une tranche de gigot et un plat de haricots blancs ! Les crochets qui sont parfois menés ont donné des résultats significatifs : on a trouvé chez un nommé Baumgarten 2.700 tablettes de chocolat, chez Emile Rosenbergs 2.100 kilos de coton, chez Cotez III 50.000 mètres d'étoffe, pour ne nommer que ceux-là. Citons également la déclaration de M. Blochfeld, maire à Saint-Martin-de-Vésubie, au-dessus de Nice :

« Je ne connaissais pas le problème juif. Je l'ai découvert. Cela commença en janvier. Alors, on m'envoya de Nice dix brevilles en résidence forcée. Pour eux-là, c'était évidemment la bonne vie. Aussi furent-ils



N. O. DE LA GARDE
qui semble protéger Marseille

venir des frères de race. Ceux-ci en attirent d'autres, la bande de neige en somme... Trois mois plus tard, la commune libérée comptait plus de 500 Juifs.

« Ils allaient de ferme en ferme, le portefeuille facile. Au début, nos paysans résistèrent. Mais ils avaient connu des années difficiles. Et puis, les Juifs ont une telle élégance : certains arboraient, évidemment sans y avoir aucun droit, la fraqueuse du Maréchal. Peu à peu, ils devinrent les maîtres du ravitaillement. Lorsque l'un de nous voulait acheter un lapin, on lui répondait qu'ils mouraient tous.

« Et puis, ils collectionnaient par jour des dizaines de colis à l'adresse de collègues ou de la Gilt. Au marché officiel s'était substitué un marché noir trop actif pour qu'il pût être réprimé efficacement par nos deux malheureux producteurs : M. Blanchard a obtenu l'espérance de ses indigènes, et savez-vous où ils sont maintenant ? A Cannes. Mais que ce soit Cannes, Nice ou les plus petits villages du fond des collines, le Juif règne à bas en maître.

Il règne à 14 compagnes : Saint-Martin-de-Véserre n'est pas une exception, citons tel petit village du Lot où des Français spoliés par « la situation tragique » d'une famille de Juifs russes ont commis l'imprudence de leur peindre leur maison. Il y a de cela un an. Aujourd'hui ces mêmes Français n'osent plus pénétrer dans ce qui est leur propriété, et le petit village, jadis de 150 âmes, s'est agrandi de 60 familles juives.

Il règne dans nos écoles. La dernière promotion des élèves de Polytechnique comptait des noms sur lesquels le doute n'est pas possible.

Il règne dans toute cette belle France où il faisoit l'œuvre du Maréchal. Quand on l'écarte, il revient, rampant et cauteleux, puis sûr de lui, important et arrogant. Puisse certains Français de zone non occupée n'aient pas encore compris et mis d'eux-mêmes à l'index ceux qui nous ont entraînés dans la guerre et dépossédé, il faut passer aux actes et ainsi les empêcher de nuire.

F. DESAX.

MERCURE DE FRANCE

26, Rue de Condé — PARIS-6^e

LÉON DE PONCINS

VANDERPYL

ISRAËL
DESTRUCTEUR D'EMPIRES

L'ART SANS PATRIE
UN MENSONGE

Un document photographique
de 389

LE PINCEAU D'ISRAËL
Avec 4 documents

Un vol. in-16. Prix, 21 fr.

Un vol. in-16. Prix, 21 fr.



ARYEN ZÉNE NONG

— De quoi ? un gory... pas possible ça doit être un provincial !

(On estime à un million et demi le nombre de Juifs résidant en zone non occupée.)

Les journalistes anti-juifs ont leur maison

7 octobre 1942! Une date dans la lutte anti-juive : inauguration, à rue de Lota, de la maison des journalistes anti-juifs.

Ils étaient tous groupés l'autre jour, ceux qui entendent bien débarrasser la Presse de la néfaste influence juive, autour de leur président d'honneur, M. le vicomte Edouard Drumont. De nombreuses personnalités avaient tenu à affirmer leur sympathie pour ceux qui, comme Drumont, sont bien décidés à lutter jusqu'à ce que l'Influence juive soit définitivement écartée de ce pays.

M. Darquier de Pellepoix, haut commissaire aux questions juives, fut le premier à parler. Une simple allocution, mais faite d'un ton ferme, pour indiquer aux journalistes anti-juifs la route qu'ils ont à suivre vers le but poursuivi :

« Vous devez être, leur dit-il, les artisans de ce bloc des aryens de pure race, sans quoi rien ne vaudrait la peine d'être écrit. »

Et voici le Président honoraire, Jean Dault, le collaborateur d'Edouard Drumont, le vétéran de la lutte anti-juive. Avec le ton magnifique qui le caractérise, cette date jouée des faits et des choses qu'on retrouve dans tous ses écrits, Jean Dault tira la leçon de cette journée :

« Il y a tout de même quelque chose de changé en France, puisque les journalistes anti-juifs ont maintenant leur maison, alors qu'il y a quelques années seulement, on aurait fait jouer contre eux, les décrets Marchandoux. »

Et le Président, Jacques Mésaud, conclut en indiquant à ses confrères les lourdes tâches qui les attendent, mais dont ils triompheront parcequ'ils ont le courage nécessaire et qu'ils sont tous conscients des destinées nouvelles de notre pays.

Le Groupe des Amis anti-juifs

par le Capitaine SÉZILLE,
Secrétaire général des Amis anti-juifs.

Le Groupement des Amis Anti-Juifs portera tous ses efforts sur l'action.

Pour mener à bien cette action, le Groupement des Amis anti-juifs demandera à tous les partis politiques, sans se lier à eux, d'adhérer dans leur programme l'Action anti-juive que nous considérons comme étant à la base de la Révolution nationale. Ainsi le Groupe des Amis anti-juifs sera ouvert non seulement à ses adhérents, mais encore à tous les Membres des partis politiques quels qu'ils soient, sous la condition formelle qu'ils n'y aient aucunement traité que de la question juive.

Au cours des mois qui vont suivre, le rôle du Groupe des Amis anti-juifs sera donc très important, à cet effet :

1° Une Ecole de cadres spécialisée dans la question juive et la question raciale va être instituée, afin que toute l'action anti-juive s'élève dans une unité parfaite de doctrine.

2° Des sections seront formées dans chaque arrondissement de Paris et de Province.

3° Dans ces sections sera établi un Groupement par corporation, de façon à y défendre les intérêts matériels français contre la juiverie et à trouver ainsi dans ses militants toutes les compétences professionnelles.

Enfin, à cette formation qui constituera le pilier et la base fondamentale de la lutte anti-juive et raciale proprement dite, viendra s'ajouter un service de propagande.

Et plus de l'éducation des esprits à la question juive et raciale, les efforts de la propagande devront surtout tendre à créer par l'écrit de ces cadres une opinion publique, de façon à ce que, par des manifestations légales et dans l'ordre le plus parfait, le Gouvernement français ait connaissance des aspirations de la nation, en vue de régler la question juive.

Le Groupe des Amis anti-juifs n'a pas pour but de s'interposer dans les organisations officielles, encore moins de les combattre. Bien au contraire il leur apportera, en particulier au Comité national général aux Questions juives, son concours le plus dévoué et le plus désintéressé. Il soumettra à ce dernier tous les cas qui peuvent l'écarter et que souvent son caractère officiel l'empêche de voir. Il l'aidera passivement dans sa tâche en restant toujours respectueux de sa position gouvernementale.

Enfin, tous ses efforts porteront sur les points suivants :

En ce qui concerne la personne : précéder l'abrogation de la convention de 1791 et placer les Juifs sous un statut spécial qui sera pour but de les mettre en marge de la Communauté Française.

Préciser le classement des individus (non d'un Juif et d'un aryan dans une catégorie de citoyens particulière, se jouant que de droits matériels) : une classe de racia, c'est-à-dire de demi-juifs. Enfin la création d'un tribunal racial chargé de trancher les cas incertains d'appartenance à la race juive.

En ce qui concerne les biens : Application en zone non occupée des mesures édictées en zone occupée, contre les Juifs, en ce qui concerne le camouflage et contre les aryens qui le rendent complices de ces camouflages.

Poursuite vigoureuse de l'aryanisation des biens mobiliers et immobiliers appartenant aux Juifs, pour les aryanisations en cours, mais continuation immédiate des biens juifs qui ne sont pas encore en aryanisation.

Association des acheteurs de biens juifs (meubles et immeubles). Arrêt de toutes poursuites engagées par les Juifs contre les aryens et répression des incitations juives.

Nouvelle révision de toutes les décorations et promotions de la Légion d'Honneur et autres Ordres français et coloniaux attribués à des Juifs.

Révision des cartes de combattants en ce qui concerne les Juifs.

SERVICE SOCIAL

Le Groupement des Amis de l'Institut a le plaisir de porter à la connaissance de ses adhérents qu'un service social entièrement gratuit fonctionne dans les bureaux de l'Institut du groupe des Amis les :

Mardi de 10 à 12 heures

Jeu de 10 à 12 heures

et Samedi de 15 à 18 heures

Ce service répondra aux buts suivants :

Tous renseignements sur les Lois sociales (Assurances Sociales, Accidents du travail, Ecoles d'apprentissage, Camps de Jeunesse, etc.).

Orientation médicale et chirurgicale, Maternité, Consultations pré et post-natales.

Et Maintenant choisissez :

Ou la légende...

Le dimanche 6 septembre, le cardinal Gerlier, archevêque de Lyon, a fait lire en chaire, dans les églises relevant de son archidiocèse religieux, un mandement auquel ne devait être ajoutée aucune autre parole.

On saisira l'esprit de ce mandement quand on saura qu'il débute ainsi :

« L'indignation des masses de dépopulation qui se poursuivent actuellement contre les Juifs donne lieu sur tout le territoire à des scènes si douloureuses que nous avons l'impression et légitime devoir d'élever la protestation de notre association. »

Suivant le cardinal, on assistait à une dispersion cruelle des familles, où rien n'était épargné, ni l'âge, ni la faiblesse, ni la maladie...

Ainsi, lui aussi a été dupé — on aime du moins à le croire — de la légende répandue dans les derniers jours d'août, sur le signal d'un mystérieux chef d'orchestre. On dresse à les bons apôtres qui ont répandu cette version, tant à Lyon qu'à Nice, à Gerswiller, à Marseille et à Vichy, se sont trottés les mains.

Ou la réalité...

N'ira-t-on encore qu'il y ait eu un péril juif ?

Lisez le *Journal strict*, Français assez stupides pour démentir, inséparables en face de l'aventurier néfaste. Vous apprendrez notamment que, par arrêté du Commissaire général aux Questions juives, un administrateur provisoire, M. Feulon, a été désigné à Marseille pour diriger les affaires de la demoiselle Eliodie Crémieux :

La Confrérie du Magist, 2, rue Marcel-Soubat ;

Les ateliers, magasins et dépôts de matériel situés à Marseille :

3, rue de l'Église ;

30, boulevard Caselle-Flammarion ;

18, rue Guibal ;

7, rue Jaurès, à la Capelière ;

La terrification de café (Café Frida), 79, rue Cassolat ;
Les ferrets de bonneterie, 61, boulevard de la Madeleine, à Marseille.

Oui, la demoiselle Eliodie Crémieux possédait cela...

Combien de pauvres aryens, ouvriers, écrippés, travaillant — à des salaires de famine vraisemblablement — pour enrichir cette Juive et lui permettre de mener la belle vie ?

La Question Juive dans le Monde

FRANCE. — Il y a, dans la zone occupée, environ 31.000 entreprises non encore complètement aryennes. Paris en comptait environ 24.000 et la province 6.700. Deux mille petites entreprises fonctionnent encore dans 600 usines qui sont pas encore totalement aryennes.

On s'en souvient. Il y a, d'après le note du 22 juillet 41, 1.500 entreprises juives sous contrôle arrien.

● Tous les magasins et toutes les maisons de rapport des Juifs qui se sont servies et, sous son contrôle, doivent être vendus. Il est interdit aux Juifs de la zone occupée d'avoir plusieurs habitations.

● Le Journal officiel donne une longue liste de Juifs dont les biens sont placés sous contrôle arrien. On y trouve Mandel, délégué au Portugal, ses valeurs et l'argent liquide sont confisqués. On y trouve les noms d'Emile Beron, qui servait sous le pseudonyme d'André Meyer, du baron (P) Gensberg du baron (P) Hoffstadt et d'autres encore.

● L'ancien commandant juif Bernard Tarnopol (Hafnia), né en Roumanie et qui avait obtenu, en 1930, la nationalité française vient d'être déchu de cette nationalité.

ALGERIE. — Pour limiter l'emprise juive sur le commerce et l'industrie dans les colonies, un contrôle sévère sera désormais exercé sur toutes les entreprises, habituelles et sporadiques, agissant ou travaillant encore entre les mains des Juifs.

● On a arrêté à Oran, 40 Juifs pour trafic d'or et de bijoux.

GRANDE-BRETAGNE. — Churchill avait envoyé un ambassadeur aux Juifs de New-York pour leur faire savoir combien il les tenait en leur appui, pour sa politique, et d'adresser plus spécialement aux Juifs de Palestine. Apparemment déjà, les Juifs l'avaient beaucoup déçu car ils persistent les jours d'indolence.

Il est de notoriété publique que déjà Churchill pérorait devant payer ses dettes par les Juifs.

En retour, il s'est constitué l'un des plus importants champions des Juifs qui, de son temps s'emparèrent chaque jour un peu plus de l'économie anglaise.

● Une conférence de députés de la juiverie venue de tous les coins de Grande-Bretagne s'est tenue à Londres. Elle a décidé la constitution d'un pacte de solidarité qui assurera la liaison des Juifs d'Angleterre avec ceux de l'U. R. S. S. Le soutien juif constituerait un secours de fonds vers l'Union soviétique.

Une note a été envoyée à tous les Juifs d'Angleterre leur demandant de participer à ce pacte.

● A l'issue de cette conférence, l'« Ambassador » juif des Soviets, Masny, écrit à ses correspondants pour les avertir que Moscou s'attendait à voir leur geste imité par les autres alliés, et dans un délai très rapproché.

MELBOURNE. — Les Juifs seront arrêtés à un travail obligatoire et productif.

MILGARE. — Quatre Juifs viennent d'être condamnés à mort, à une amende d'un million de Liras pour fausse déclaration de leurs biens.

● Poursuivant le désarmement de la Bulgarie, le gouvernement vient de proposer un cessez-le-feu aux affaires juives dans chaque département roumain. Les frais de cette opération seront supportés par les Juifs roumains.

● Les Juifs d'origine bulgare doivent porter l'insigne jaune et les Juifs hongrois, une croix jaune.

● Il leur est interdit de contracter des alliances avec les Aryens et ils seront des magasins spéciaux pour y effectuer leurs achats.

JAPON. — Le journal *Tairiki Shimbun* signale l'existence d'un ghetto à Shanghai, qui se comptait par moins de 20.000 Juifs.

HOLLANDE. — Un grand nombre de nos d'Américains qui portaient des noms juifs seront déshabillés.

PALESTINE. — Les Juifs de Palestine ont organisé une collecte pour aider les bolcheviques. Si seulement de plus en plus leur dernier espoir dans l'Union soviétique.

● Il ne se passe pas de semaine sans rencontres anglo-juives entre politiciens anglais et les paysans arabes, relatives par les livraisons aux firmes juives des quantités de blé prescrites par les marchés anglais.

ROUMANIE. — La Bessarabie n'appartient plus aux Juifs. On peut se rendre compte de l'emprise juive sur cette province d'après les statistiques des dix dernières années.

● Dans l'industrie textile, il y avait quatre fois plus de Juifs que de Roumains. On comptait en effet 20.000 Juifs contre 7.000 Roumains.

● Le commerce comptait 21.000 Juifs et 800 Roumains seulement.

● Sur 7.000 boutiques, 5.221 étaient juives.

● L'immigration comptait 11.730 Juifs contre 149 Roumains.

● Depuis le 1^{er} octobre, les entreprises juives sont interdites.

SUÈDE. — On a découvert à Stockholm une agence centrale d'espionnage bolchevique sous le contrôle de dix Juifs (Katz père et fils).

AFRIQUE DU SUD. — L'éditeur du journal *Palestine Post*, Gerson Agranov, a eu un entretien avec le Général Smuts, qui l'a assuré que les Anglais protégeraient le Pouda-Orient et la Palestine.

CONGOLE. — Le gouvernement a pris des mesures destinées à protéger la race contre le péril juif, notamment en ce qui concerne les mariages, qui seront surveillés pour éviter une souillure de sang.

ECOSSE. — A Freeburg, la police a procédé à l'arrestation de Juifs qui circulaient avec de faux certificats de baptême et sous de faux noms. L'enquête a permis de connaître ceux qui avaient fabriqué ces fausses pièces. Ils ont été arrêtés.

ABONNEZ-VOUS...

Il est indispensable que tous nos Amis, sans exception, soient abonnés s'ils veulent que la liaison entre eux et l'Institut continue à être assurée.

Aidez notre action en vous abonnant et en faisant abonner vos amis

Détachez ou recopiez la formule suivante et adressez-la à :

L'Institut d'Étude des Questions Juives, 21, rue La Boétie, Paris (8^e). - Tél. Anj. 94-66 et Anj. 95-87

Je soussigné

demeurant à

déclare souscrire un abonnement de ^{un an} 6 mois

à la revue mensuelle "**LE CAHIER JAUNE**" et payer pour cet abonnement la somme de

A _____, le _____ 19__.

Signature de l'Abonné.

Un an 30 francs.
Six mois 16 —

Abonnement de propagande 35 francs.
Abonnement de soutien 100 —

Compte Chèque postal : SÈDILLE, Paris 3.222.13

POUR TOUT CE QUI CONCERNE LA

PUBLICITÉ

S'ADRESSER A

Monsieur Francis LAYER

7, CITÉ D'HAUTEVILLE - PARIS X^e
TÉLÉPHONE : PRO 46-28

Représentant exclusif qui vous fournira TARIF,
SPÉCIMENS et toutes précisions.
REPRÉSENTANTS DEMANDÉS

LES PLUS BEAUX PORTRAITS
des plus remarquables

LOUIS SILVESTRE

Successor de

HENRI MANUEL

Propriétaire

27, R. de Valenciennes

WORMS

11 22

44 42

VICHY : 11, Rue St. Martial Tsch.

Agence d'annonces de publicité - 11, rue de Valenciennes
Dép. spécial publicité à Paris 11 et 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30

VOUS DEVEZ LIRE :

"LA QUESTION JUIVE EN FRANCE ET DANS LE MONDE"

REVUE MENSUELLE DE DOCUMENTATION

DE L'INSTITUT D'ÉTUDE DES QUESTIONS JUIVES

EN VENTE PARTOUT : 10 FRANCS

Abonnements : 1 an 100 Fr.
6 mois 50 Fr.

Vous devez lire :

Petit Catéchisme

ANTIQUAIRE

par

A. de BOISANDRÉ

Revu et complété par André CHAUMET
avec préface de Jean DRAULT
dernier collaborateur de DRUMONT

EN VENTE PARTOUT : **4** FRs